

Le point sur l'approche de Manuvie en matière de transition climatique



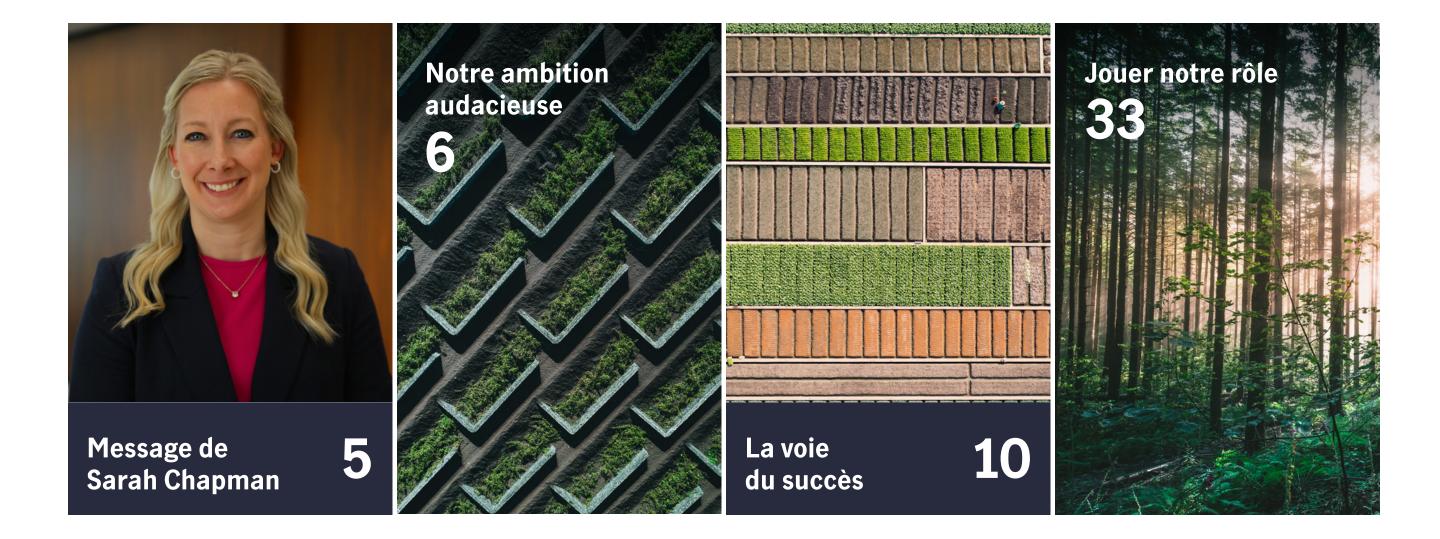
Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

Introduction	3	La voie du succès	10	Jouer notre rôle	33
Avertissement	3	Nos activités	11	Engagement avec les secteurs et	
À propos du présent rapport	4	Apprenez à connaître les		les organismes de réglementation	34
Message de Sarah Chapman	5	actifs que nous exploitons	13	Voir au-delà des réductions d'émissions	
r ressage de Garan enapman	J	Plan et trajectoire de décarbonation	15		
Notre ambition		Les placements de notre fonds général	20		
audacieuse	6	Découvrez comment			
Le plan d'action climatique de Manuvie	7	nous investissons	21		
L'impératif d'une transition juste	8	Plan et trajectoire de décarbonation	23		
La carboneutralité exige la collaboration de tous		Stratégie de mise en œuvre	27		
	9	Nos produits et services	30		
		Nos produits et services liés au climat	31		







Avertissement

À propos du présent rapport Message de Sarah Chapman

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle



Avertissement concernant l'utilisation de ce rapport et les énoncés prospectifs

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport comprennent des énoncés sur notre Plan d'action climatique et sa mise en œuvre, ainsi que sur notre parcours vers la carboneutralité et d'autres stratégies liées au développement durable. Les énoncés prospectifs se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probablement », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « poursuivre », « but », « rétablir », « s'engager » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que des mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des affirmations relatives aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les prévisions ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent. Les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils annoncent explicitement ou implicitement.

Parmi les facteurs et hypothèses susceptibles d'influencer les énoncés prospectifs du présent rapport, on peut citer : la disponibilité limitée de données de qualité sur les émissions et les émetteurs; la diversité des méthodes de mesure: la diversité des efforts de décarbonation dans les différents secteurs et notre capacité à mettre en œuvre des initiatives de décarbonation; l'évolution des attentes des parties prenantes et des attentes réglementaires; l'évolution des conditions économiques, des progrès technologiques et des politiques publiques; la conciliation entre les engagements de développement durable et une transition ordonnée dans les différentes régions; et enfin, les risques stratégiques, de marché, de réputation, systémiques et environnementaux.

Nous nous sommes notamment appuyés sur des méthodologies externes pour mesurer les émissions et fixer les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 de Manuvie et les cibles d'émissions financées de portée 3. Notre approche de la décarbonation décrite dans le présent rapport s'appuie sur les connaissances scientifiques actuelles en matière de climat, ainsi que sur des hypothèses et des estimations fondées sur des renseignements accessibles au public et des données internes. Nous tenons à souligner que les données et les scénarios climatiques disponibles, ainsi que les méthodes de quantification, comportent des limites et des incertitudes inhérentes qui peuvent avoir une incidence sur nos hypothèses et nos estimations sous-jacentes.

Nous avons établi des cibles intermédiaires pour notre fonds général, qui nous aident à déterminer la façon dont nos placements peuvent contribuer à la décarbonation de l'économie réelle et qui constituent des repères pour mesurer les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos engagements à long terme. Toutefois, nos cibles et les progrès réalisés pour les atteindre pourraient nécessiter une révision si les hypothèses qui sous-tendent les scénarios de carboneutralité et les trajectoires pour y parvenir s'avéraient incorrectes, ou si les facteurs réglementaires, économiques, technologiques ou quelque autre facteur externe nécessaire à la concrétisation de ces scénarios et de ces trajectoires n'évoluaient pas. L'engagement de Manuvie à atteindre la carboneutralité des placements de notre fonds général d'ici 2050 ne comprend pas les placements de nos clients tiers, qui sont gérés par le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie.

Nos rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation de nos cibles à court et à long terme s'appuient sur divers cadres, méthodologies, taxonomies et autres normes externes, qui peuvent évoluer dans le temps, entraînant la modification ou le retraitement de nos procédures d'établissement de rapports et de nos résultats. La disponibilité de données fiables et de qualité est un élément déterminant de notre capacité à fixer des cibles,

à prendre des décisions efficaces et à rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation de nos cibles et de nos priorités stratégiques. Nous nous appuyons sur des sources de données provenant de tiers, et Manuvie n'a pas vérifié de manière indépendante ces données ni les hypothèses sous-jacentes à ces données et ne peut donc pas garantir la qualité des données utilisées. Le caractère incomplet ou inadéquat des données ou leur indisponibilité peuvent nous obliger à revoir nos cibles et notre progression pour les atteindre. En outre, notre utilisation des données d'un tiers ne doit pas être considérée comme une approbation du tiers ou de ses données, ni être interprétée comme l'octroi d'une quelconque forme de propriété intellectuelle.

Nous avons retenu, dans tous les domaines de notre plan d'action climatique, des taux de croissance et une évolution standard de nos activités pour définir nos cibles et notre approche en matière de décarbonation. Toute modification de nos activités et, notamment, de nos activités de placement, de financement, de tarification et de prêt est susceptible d'avoir des répercussions importantes sur notre capacité à atteindre nos cibles et à réduire notre empreinte carbone.

Le présent rapport est fourni à titre informatif seulement, ne fait la promotion d'aucune activité ni d'aucun intérêt commercial de Manuvie et ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente d'un titre, d'un produit ou d'un service dans quelque territoire que ce soit. En outre, le présent rapport n'a pas pour objet la prestation de conseils d'ordre financier, fiscal, juridique ou comptable ni de conseils en matière de placement ou autre, et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés ou utilisés comme tels. Aucun élément du présent rapport ne doit servir de base ou être pris en compte dans le cadre d'un contrat, d'un engagement ou d'une décision de placement, quels qu'ils soient. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation des renseignements contenus dans le présent rapport, et ni Manuvie, ni aucune de ses sociétés affiliées, ni aucun de leurs administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires respectifs ne

pourront être tenus responsables de tout dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation du présent rapport par le destinataire.

Le présent rapport a pour objet de fournir des renseignements sous un angle différent et de manière plus détaillée que ceux qui doivent être inclus dans les dépôts obligatoires auprès des autorités en valeurs mobilières. Bien que certaines questions abordées dans le présent rapport puissent présenter un intérêt et une importance pour nos parties prenantes, l'utilisation des termes « important », « significatif » ou d'autres mots ou expressions semblables ne doit pas être interprétée comme s'élevant nécessairement au niveau d'importance utilisé aux fins de la législation et de la réglementation sur les valeurs mobilières ou autre. Dans le présent document, les termes « ESG », « carboneutralité » et autres termes semblables liés au développement durable renvoient aux critères définis à l'interne par Manuvie et non à une définition réglementaire propre à un territoire donné qui pourrait exister. Nous n'avons aucune obligation de mettre à jour les renseignements ou les données contenus dans le présent rapport.

Des renseignements importants sur les facteurs de risque susceptibles d'entraîner d'importantes disparités entre les résultats réels et les attentes ainsi que sur les principaux facteurs et hypothèses utilisés pour formuler nos énoncés prospectifs se trouvent à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » de notre dernier rapport annuel, mais aussi dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont, sauf indication contraire, établis à la date de publication de celui-ci et sont présentés dans le but d'aider les parties prenantes à comprendre comment nous entendons réaliser nos engagements en matière de décarbonation indiqués dans notre plan d'action climatique, et peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.







Introduction

Avertissement

À propos du présent rapport

Message de Sarah Chapman

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle



A propos du présent rapport

L'objectif de ce rapport est de présenter notre plan de mise en œuvre des efforts de décarbonation énoncés dans notre plan d'action climatique pour nos activités, les placements de notre fonds général et nos produits et services, et d'exposer les étapes précises à suivre pour atteindre nos cibles.

Nous continuons à progresser dans la réalisation de nos cibles, mais notre approche sera itérative et s'étendra au fil du temps, à mesure que nous continuerons à mettre en œuvre les activités de transition décrites dans le présent rapport.

Nous cherchons à divulguer de manière transparente et en temps opportun les progrès réalisés dans le cadre de cette mise en œuvre.

Nous tenons compte de lignes directrices externes, telles que le plan de transition vers la carboneutralité à l'intention des institutions financières de la « Glasgow Financial Alliance for Net Zero » (Alliance financière de Glasgow pour la carboneutralité, ou GFANZ). Mais nous donnons la priorité à l'élaboration de solutions conformes à nos objectifs particuliers et à nos objectifs commerciaux.

Mise à jour en mai 2025







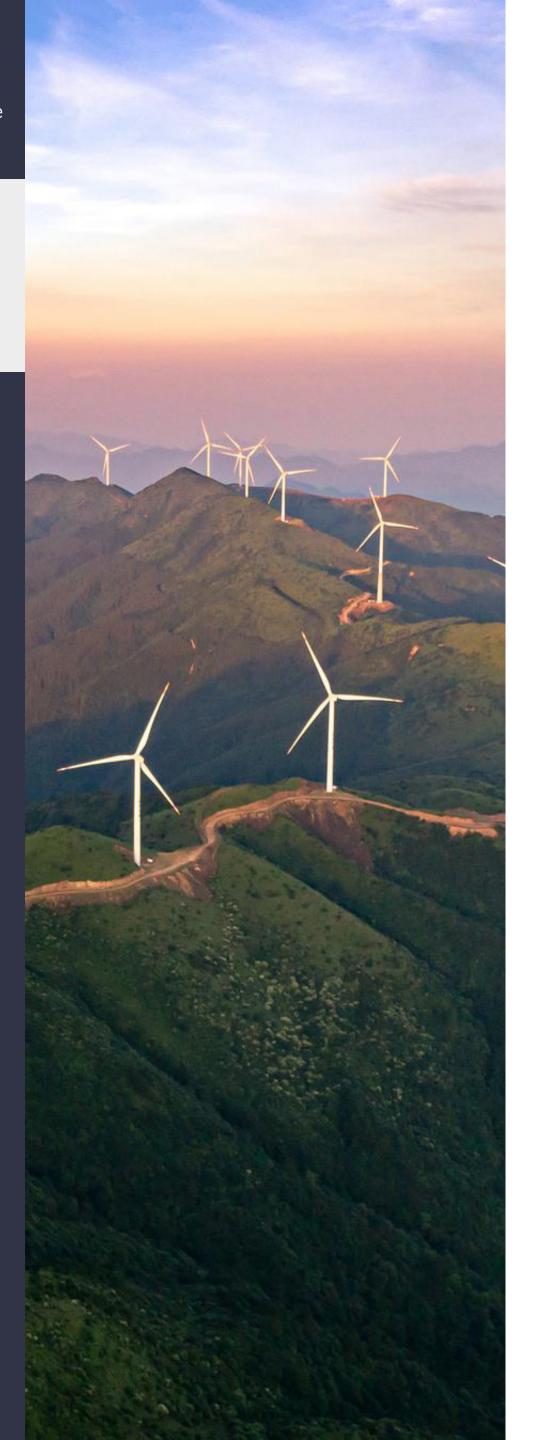
Avertissement À propos du présent rapport

Message de Sarah Chapman

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle



Message de Sarah Chapman, chef du développement durable de Manuvie



Notre parcours vers la carboneutralité se fonde sur notre mission à l'égard de chacune des 36 millions de personnes que nous servons dans le monde :

Rendre les décisions plus simples. Vivre *mieux*.

Les transitions exigent des compromis, mais créent également des possibilités. La sécurité, la fiabilité, l'abordabilité et l'abondance énergétiques sont autant de considérations qui sont au cœur du fonctionnement des économies et qui sont nécessaires au progrès et à la prospérité des sociétés.

À titre d'investisseur à long terme, d'assureur-vie et de gestionnaire d'actifs, nous cherchons à gérer le risque climatique dans nos activités et nos placements et à tirer parti des occasions de contribuer à une transition juste vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone. Nous intégrons les facteurs liés aux changements climatiques dans trois aspects de l'entreprise : nos activités, les placements que nous détenons, ainsi que nos produits et services.

Nous investissons des capitaux pour obtenir des rendements soutenant les activités de notre entreprise et pour respecter les promesses faites à nos clients en assurance dans le monde entier. Une transition juste et équitable a l'immense potentiel de créer de nouvelles occasions d'épanouissement pour l'humanité. En agissant pour un avenir plus durable, nous progressons dans l'accomplissement de notre mission, gérons les risques à long terme pour nos actionnaires et donnons à notre clientèle la confiance nécessaire pour planifier l'avenir.

Nous pensons que, malgré l'ampleur des risques climatiques anticipés, la transition vers la carboneutralité prendra du temps et sera semée d'embûches. L'action individuelle et l'action collective iouent un rôle essentiel et en constante évolution. Ainsi, notre démarche d'action climatique évoluera inévitablement avec les progrès de l'industrie, des politiques et de la science. Nous nous engageons à faire preuve de clarté et de transparence vis-à-vis des risques, des défis et des possibilité qui nous attendent. Néanmoins, nous restons dans une décennie charnière pour l'action climatique. En effet, la température moyenne à la surface du globe, qui dépasse déjà d'environ 1,3 °C les niveaux préindustriels, provoque des vagues de chaleur et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, alors même que les émissions de gaz à effet de serre n'ont pas encore atteint leur maximum¹. L'inaction n'est pas une option.





Introduction

Notre ambition audacieuse

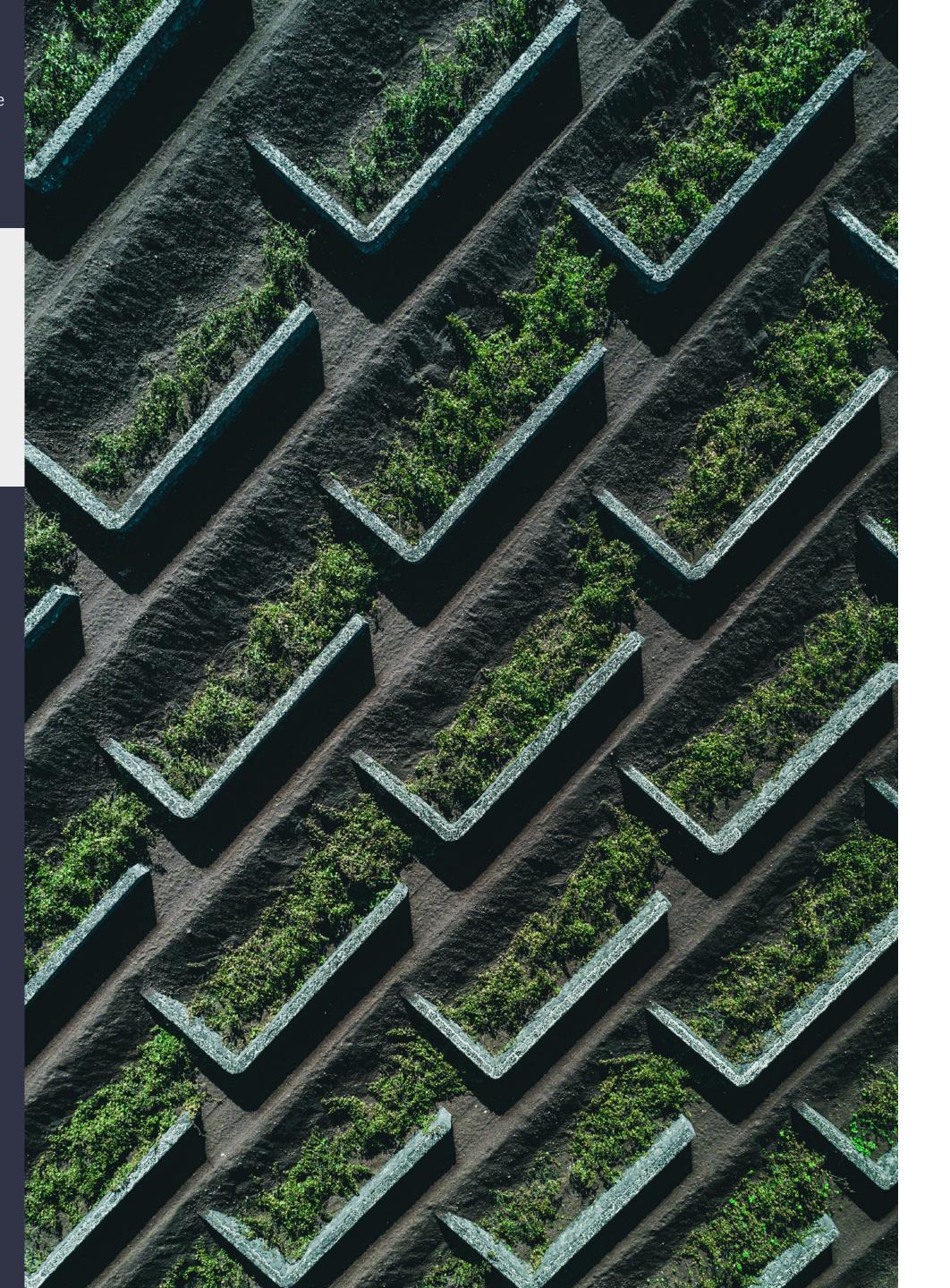
Le plan d'action climatique de Manuvie

L'impératif d'une transition juste

La carboneutralité exige la collaboration de tous

La voie du succès

Jouer notre rôle



Notre ambition audacieuse

En tant qu'entreprise, nous sommes plus forts lorsque les personnes et la planète prospèrent. Manuvie reconnaît les menaces que le changement climatique fait peser sur notre entreprise, la santé publique et les moyens de subsistance des collectivités où nous menons des activités, ainsi que la nécessité de préserver la qualité de notre environnement.

Nous reconnaissons également l'importance d'en tenir compte dans la façon dont nous gérons nos activités, déterminons nos placements et élaborons nos offres de produits et de services financiers.







Notre ambition audacieuse

Le plan d'action climatique de Manuvie

L'impératif d'une transition juste La carboneutralité exige la collaboration de tous

La voie du succès

Jouer notre rôle

Le plan d'action climatique de Manuvie

Nos engagements

Nous avons publié, en 2021, notre premier plan d'action climatique. Depuis lors, nous avons progressé dans les trois piliers de ce plan.

Nos opérations²:

Réduire l'empreinte carbone de nos actifs exploités

Nous travaillons à l'élaboration de solutions visant à réduire les émissions absolues de portée 1 et 2 de 40 % d'ici 2035³, en mettant dès à présent l'accent sur la décarbonation des actifs que nous détenons et exploitons.

Les placements de notre fonds général :

Investir dans un avenir durable

Nous sommes en train de préparer le terrain pour parvenir à la carboneutralité du portefeuille de placement de notre fonds général d'ici à 2050. Nous nous efforçons également de réaliser des améliorations à court terme, fondées sur des données scientifiques, de l'empreinte carbone du financement de projets de production d'électricité et des placements en titres de créance et en actions cotés en bourse^{4,5}.

Financement des projets de production d'énergie :

• Réduction de 72 % par kilowattheure (kWh) de l'intensité des émissions découlant du financement de projets d'ici 2035 ou conformité pour 2035 à l'objectif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de 0,14 kg éq. CO₂/kWh.

Titres de créance et actions cotés en bourse, à l'exclusion des fonds souverains, dans tous les autres secteurs:

- Réduction de la température du portefeuille de 2,9 °C en 2019 à 2,5 °C, en voie d'atteindre un réchauffement bien en dessous de 2 °C d'ici 2027, calculée d'après les activités totales de la chaîne de valeur de l'émetteur (émissions de portée 1, 2 et 3).
- Réduction de la température du portefeuille de 2,7 °C en 2019 à 2,3 °C, en voie d'atteindre un réchauffement bien en dessous de 2 °C d'ici 2027. calculée d'après les activités opérationnelles de l'émetteur (émissions de portée 1 et 2).

Nos produits et services :

Élaborer des solutions pour relever les défis climatiques

Nous mettons au point des produits de placement qui répondent aux besoins des investisseurs et favorisent un avenir plus durable. Nous renforcons la résilience de nos produits d'assurance vie et d'assurance maladie au regard des risques liés au climat et évaluons les mesures nécessaires pour mieux comprendre les répercussions du climat sur la morbidité et la mortalité.

2015:

Gestion de placements Manuvie est signataire des PRI depuis 2015⁶

2005:

Membre contributeur du PNUE-IF depuis 2005

2018:

Deuxième émission d'obligations vertes

2017:

Soutien du GIFCC depuis 2017, publication du Cadre de référence des obligations vertes et émission d'obligations (premier assureur-vie mondial à émettre une obligation verte)

2020:

Membre fondateur du projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF pour l'évaluation des risques posés au système financier par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

2021:

Publication du plan d'action climatique

et de nos engagements, lancement du

Programme axé sur les effets

2019:

Création d'un groupe de travail sur les changements climatiques chargé d'élaborer les engagements des entreprises en matière de changement climatique

2022:

Publication du Cadre de référence applicable aux obligations durables et troisième émission d'obligations vertes

2023:

Publication de cibles intermédiaires fondées sur la science pour les émissions de portée 1 et 2 et les émissions financées de portée 3, ainsi que des moyens de décarbonation







Introduction

Notre ambition audacieuse

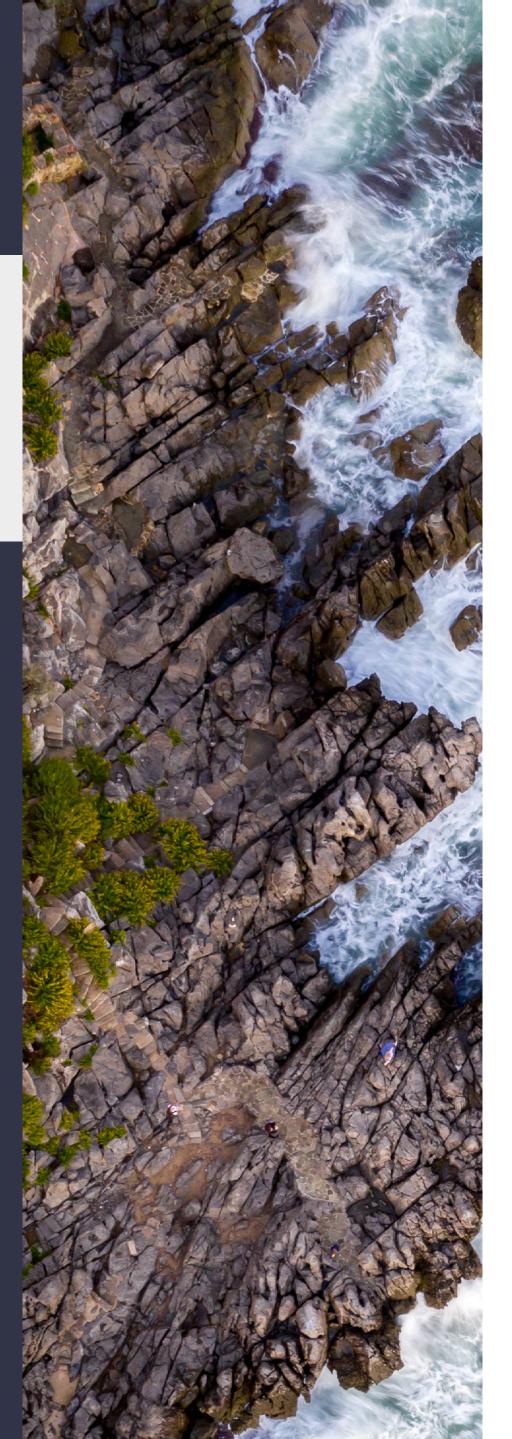
Le plan d'action climatique de Manuvie

L'impératif d'une transition juste

La carboneutralité exige la collaboration de tous

La voie du succès

Jouer notre rôle



L'impératif d'une transition juste

Malgré l'urgence de la lutte contre les changements climatiques, la transition vers la carboneutralité ne suivra pas la même trajectoire dans chaque secteur, région ou économie7.

Cela signifie, en pratique, que pour gérer les risques climatiques dans l'économie réelle, nous pourrions être amenés à prendre des décisions qui alourdiront notre empreinte carbone à court terme, par exemple en finançant des services publics à émissions élevées pour qu'ils puissent déployer des technologies de réduction des émissions. Les transitions ne sont jamais chose facile et, à court terme, elles peuvent avoir des effets inflationnistes sur le quotidien des familles en matière d'emploi, de paiement des factures et de coût des biens. Nous sommes bien conscients du risque de la vision à court terme, des dommages collatéraux ou des effets contre-intuitifs sur le climat, à mesure que les institutions financières se voient pressées d'en faire plus.

En parallèle, au-delà des considérations climatiques, les progrès en matière d'indépendance et de sécurité énergétiques, rendus possibles par des technologies telles que l'énergie solaire photovoltaïque, ont un potentiel considérable à long terme pour réduire l'exposition à la volatilité des prix des produits de base. Le concept de transition juste vise à limiter l'incidence sur l'abordabilité et l'accessibilité de l'énergie tout en maximisant les occasions sociales et économiques.

Il est impératif que nos décisions tiennent compte de notre présence déjà importante et qui ne cesse de croître dans les marchés émergents. Le rythme du changement dans les marchés émergents au regard de ce que l'on observe dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les répercussions sociétales de la transition et ses effets sur les consommateurs et la main-d'œuvre ainsi que les inégalités existantes en matière de financement sont des facteurs dont nous tenons compte lorsque nous travaillons dans ces régions.

Notre approche de la transition tient compte de notre présence sur les marchés émergents

La présence mondiale de Manuvie est grandissante. Au-delà des assurances, nous accompagnons les particuliers et les familles d'Asie dans la constitution et la préservation de leur patrimoine. La prise en compte des spécificités régionales dans la mise en œuvre de notre plan d'action climatique est donc devenue nécessaire. En effet, à mesure que nos activités se développent en Asie, l'intensité relativement élevée des émissions des réseaux locaux et le niveau moins élevé de divulgation des renseignements auront des répercussions sur nos émissions, y compris sur celles de nos placements. Certaines attentes considérées comme normales en Amérique du Nord et en Europe peuvent s'avérer difficiles à transposer concrètement dans nos activités en Asie. Les marchés de l'énergie sont uniques dans cette région et la participation et le contrôle de l'État dans les services publics et les infrastructures clés y sont généralement plus élevés. De plus, les actifs y sont plus jeunes, ce qui signifie que leur retraite anticipée est plus coûteuse. Quoi qu'il en soit, il est essentiel d'agir pour éviter les conséquences les plus graves du changement climatique pour les pays les plus vulnérables aux risques climatiques et très exposés aux catastrophes. Cela implique à la fois des efforts d'atténuation et d'adaptation.

Manuvie est résolue à étudier les risques et les possibilités liés à la transition et à la résilience climatique sur les marchés asiatiques et collabore activement avec les organismes de réglementation locaux. De nombreux pays d'Asie investissent déjà dans des technologies de production d'électricité plus propres. Les énergies renouvelables sont de plus en plus concurrentielles par rapport aux sources d'énergie traditionnelles. Plus de la moitié des nouvelles capacités éoliennes et photovoltaïques terrestres installées dans le monde proviennent de la Chine continentale. À Singapour, le gouvernement a établi un calendrier progressif pour la taxation du carbone, dont le produit sera utilisé pour soutenir les efforts de décarbonation, la transition vers une économie verte et l'atténuation des répercussions sur les entreprises et les ménages. Manuvie soutient déjà les efforts de transition des marchés émergents, comme au Vietnam, au Cambodge et en Indonésie, où elle a investi dans des obligations vertes ciblant les efforts d'efficacité énergétique et de réduction des émissions, dans des secteurs comme l'acier et les infrastructures.









Notre ambition audacieuse

Le plan d'action climatique de Manuvie

L'impératif d'une transition juste

La carboneutralité exige la collaboration de tous

La voie du succès

Jouer notre rôle

La carboneutralité exige la collaboration de tous

Le secteur financier fait office de catalyseur sur la voie de la décarbonation en investissant dans des produits destinés à écologiser notre économie et en les fournissant. Mais nous n'agissons pas seuls.

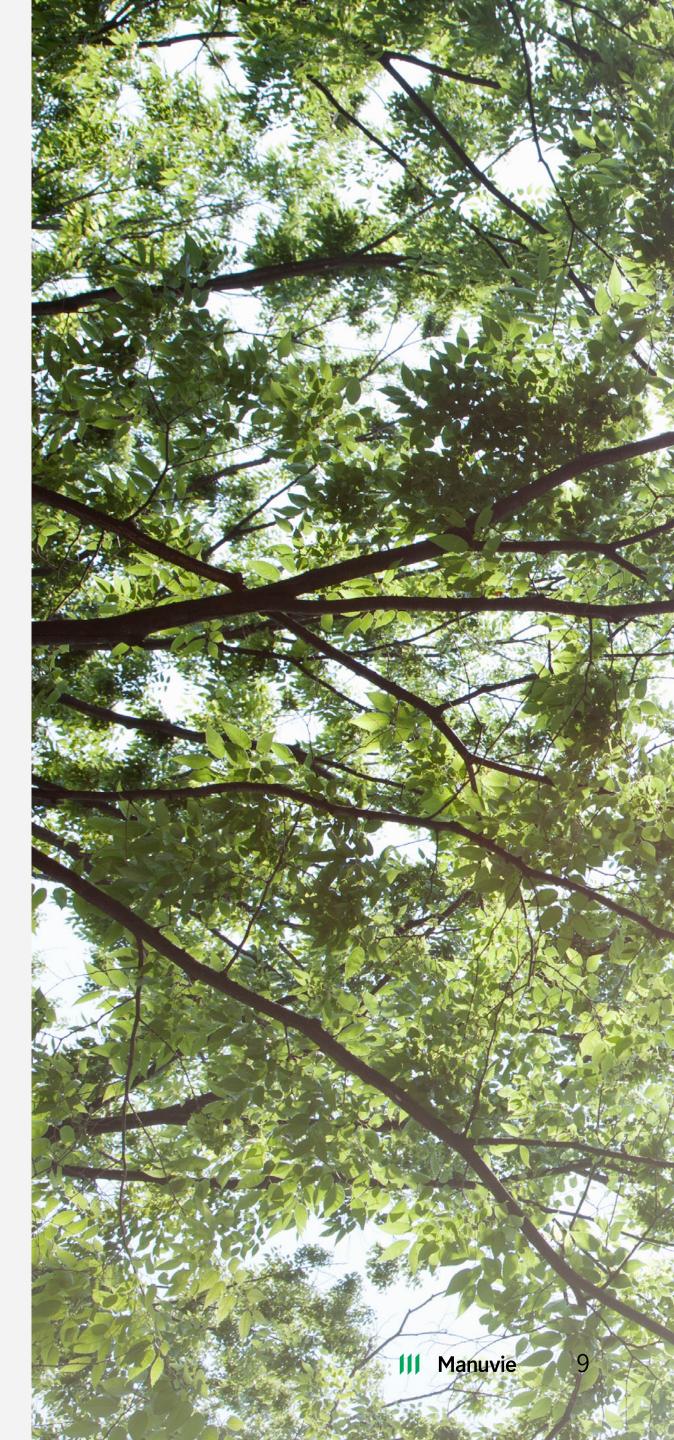
Tout d'abord, nous comptons sur la capacité des décideurs politiques et des innovateurs technologiques à mener des interventions fiables, rentables et transformatrices dans l'économie réelle. Deuxièmement, nous devons avoir accès à des renseignements et des données fiables, crédibles et opportunes de la part de nos partenaires d'exploitation et des entreprises dans lesquelles nous investissons sur les paramètres clés de la décarbonation. À cette fin, nous adhérons à plusieurs réseaux mondiaux de développement durable, dont le Conseil d'action en matière de finance durable, l'ESG Data Convergence Initiative et le WBCSD. Enfin, nous dépendons du soutien des investisseurs, des clients, des pairs et des organismes de réglementation de Manuvie, qui reconnaissent l'importance d'une transition juste et nous encouragent à nous concentrer assidûment sur notre plan d'action climatique conformément à nos objectifs commerciaux de base.

Nous continuons de penser qu'il est préférable de consacrer notre temps à la réalisation de nos objectifs.

Plusieurs facteurs nous ont amenés à quitter le processus de validation formelle et à mettre un terme à notre engagement dans la Science-based Targets initiative (SBTi) en 2024.

Néanmoins, nous maintenons notre capacité à nous référer à des pratiques et principes scientifiques, y compris les lignes directrices de la SBTi, au fur et à mesure que nous progressons dans l'atteinte de nos cibles. Nous restons déterminés à atteindre nos cibles climatiques, définies conformément aux lignes directrices de la SBTi pour les catégories d'actif visées, tant en ce qui concerne nos émissions opérationnelles que celles associées à nos placements.

Nous estimons que les lignes directrices de la SBTi pour les secteurs fortement émetteurs peuvent contribuer à la crédibilité des engagements des entités émettrices, étant donné que les trajectoires sectorielles sont fondées sur les modèles de l'AIE et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Bien qu'atteindre le niveau d'ambition nécessaire, à l'échelon de l'entreprise, pour s'aligner sur les trajectoires établies de décarbonation mondiale reste un défi, nous sommes impatients de voir des progrès par rapport aux cibles d'émissions dans la décennie à venir.









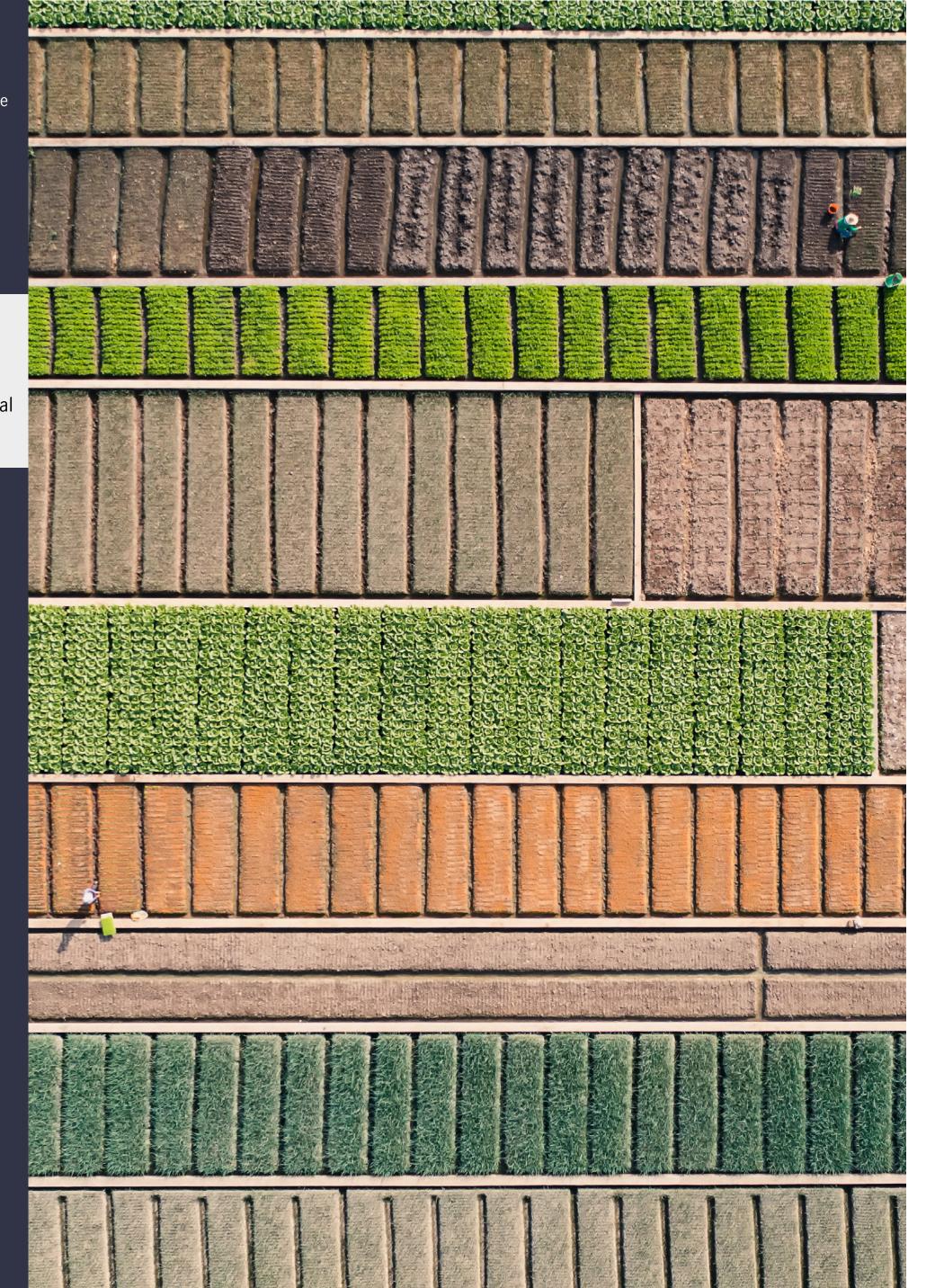
Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



La voie du succès

L'objectif de décarbonation du « monde réel » est au cœur de l'ensemble des décisions prises conformément à nos cibles climatiques. Qu'est-ce que cela signifie? En termes simples, les mesures que nous prenons pour gérer notre empreinte devraient bénéficier à notre entreprise et se répercuter sur l'économie réelle. Cette approche oriente notre prise de décision vers de meilleurs résultats pour nos clients et nos actionnaires, tout en contribuant au déploiement de solutions dans l'ensemble de l'économie.

Nous reconnaissons l'importance du rôle que nous jouons et continuons à évoluer en fonction des plus récentes données scientifiques. Ce plan de mise en œuvre décrit les différentes étapes de notre parcours vers la carboneutralité et notre approche en matière de décarbonation. Cela dit, comme il s'agit d'un plan qui dépend de nombreux facteurs échappant à notre contrôle direct, il reste en cours d'élaboration et évoluera au gré d'améliorations répétitives et progressives.



Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle

Nos activités

Entre autres activités, Manuvie gère des actifs réels (biens immobiliers, terrains forestiers et biens agricoles). Gestion de placements Manuvie est le gestionnaire des actifs réels exploités appartenant à la fois à notre fonds général et à des tiers8.

À court terme, nous nous concentrons sur des interventions ciblant le climat pour les actifs sur lesquels nous sommes en mesure d'exercer le plus d'influence, à savoir ceux que nous possédons et exploitons directement. Ceux-ci sont à l'origine de près de la moitié des émissions de portée 1 et 2 de nos actifs réels. Cette approche basée sur le degré d'influence nous permet de prendre des mesures efficaces pour investir dans la décarbonation de notre portefeuille d'actifs réels du fonds

général. La décarbonation de ces actifs peut être accélérée dans le cadre de notre trajectoire de décarbonation actuelle, selon l'appréciation de la valeur des actifs à long terme, la résilience et les occasions de productivité.

Pour l'ensemble de nos émissions de portée 1 et 2, nos interventions ciblées sur le climat se concentrent sur les émissions provenant d'actifs que nous possédons et exploitons⁹.

Que ce soit par le biais de clauses contractuelles explicites, telles que les normes de durabilité des immeubles pour notre portefeuille d'actifs immobiliers mondial, ou grâce à des collaborations d'affaires, nous cherchons à nous positionner comme partenaires de la décarbonation des actifs exploités par nos locataires et de ceux appartenant à des tiers. Au fil de la réalisation de nos engagements quant à la décarbonation, nous entendons étendre et faire évoluer notre approche.

Les ressources ci-dessous fournissent de plus amples renseignements sur notre parcours à ce jour et sur notre approche de la gestion des risques et des possibilités liés au climat à Manuvie et Gestion de placements Manuvie :

- Stratégie de développement durable | Manuvie
- Investissement durable | Marchés institutionnels | Gestion de placements Manuvie
- Immobilier | Gestion de placements Manuvie
- <u>Terrains forestiers | Gestion de placements Manuvie</u>
- Agriculture | Gestion de placements Manuvie

Des environnements de travail plus écologiques

Manuvie occupe un grand nombre de locaux loués dans le monde entier et compte sur ses propriétaires et directeurs immobiliers pour soutenir les efforts de décarbonation. Pour les propriétés telles que le siège social mondial de Manuvie au 200 Bloor Street East et d'autres locaux d'entreprise dont elle est propriétaire qui sont exploités par Gestion de placements Manuvie et dont l'administration quotidienne est assurée par un tiers, nous avons établi des partenariats afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de décarbonation en fonction des actifs.

Pour traiter les émissions associées à notre empreinte locative plus vaste, où nous exerçons un contrôle moins direct sur les décisions opérationnelles, nous avons commencé à utiliser des baux verts dans le monde entier, y compris au Canada, aux États-Unis et aux Philippines. Ces baux décrivent les attentes, notamment en ce qui concerne la certification des bâtiments durables, les cotes de rendement énergétique et les programmes de développement durable.







Introduction

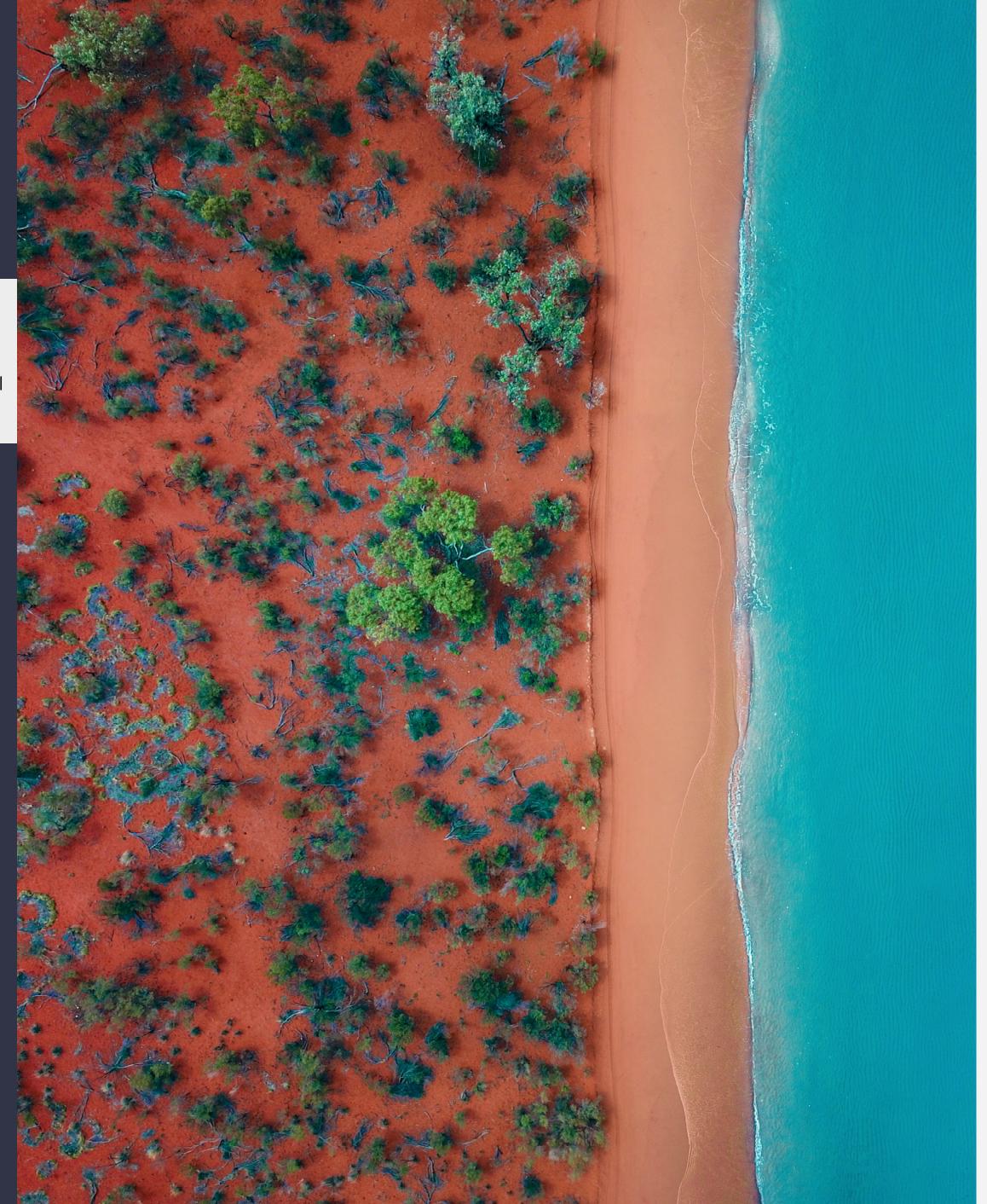
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



Voir au-delà des limites d'émissions

Le Protocole des gaz à effet de serre (GES) guide la comptabilisation de nos émissions, dans le respect des meilleures pratiques en la matière. L'inventaire de nos émissions divise celles-ci selon une approche basée sur le contrôle. En effet, Manuvie utilise l'approche du contrôle opérationnel et peut donc inclure des actifs appartenant à des tiers que nous exploitons.

Alors que nous exerçons un contrôle opérationnel sur les forêts, les terres agricoles et les bâtiments détenus par des tiers, à titre de gestionnaire de confiance pour nos clients, nous nous devons de consulter ces propriétaires d'actifs sur les décisions stratégiques pouvant influer sur leurs portefeuilles. Les initiatives de décarbonation peuvent s'accompagner de coûts à court terme. Bien entendu, ceux-ci peuvent soutenir une appréciation de la valeur des actifs à long terme, une gestion des risques liés à la transition et, potentiellement, une amélioration de la productivité de certains actifs. Les horizons temporels de placement et les objectifs de nos clients déterminent également la mise en œuvre d'initiatives de décarbonation. Donner la priorité aux actifs sur lesquels nous avons le plus d'influence à court terme présente des avantages évidents. Les leçons tirées de la décarbonation des biens immobiliers que nous possédons et exploitons peuvent favoriser la création de partenariats et démontrer la faisabilité de solutions climatiques exploratoires.









Introduction

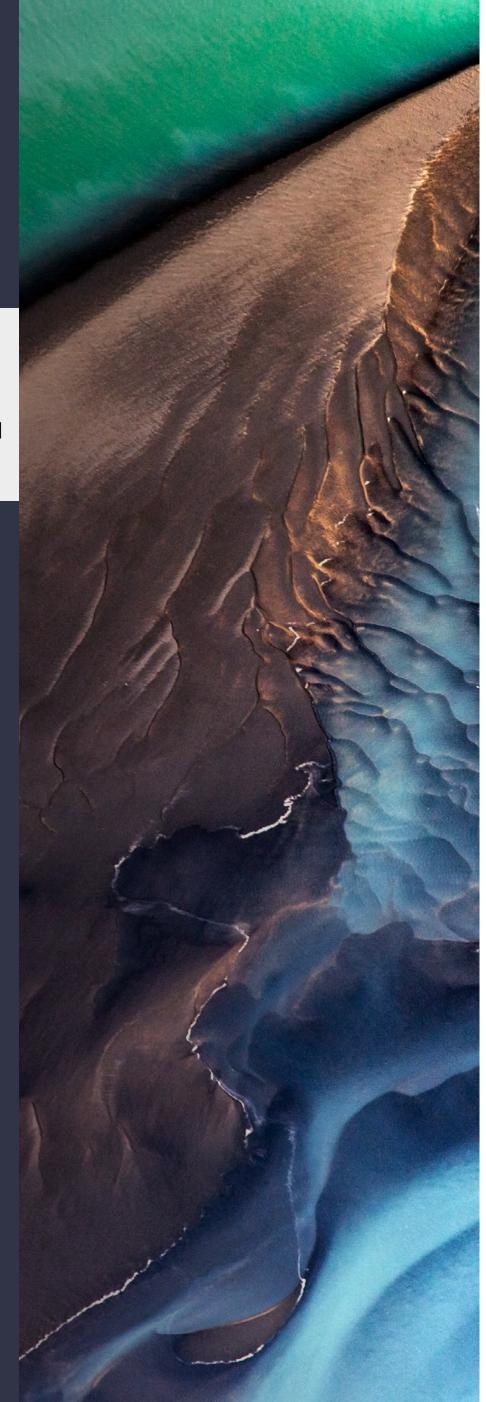
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



Apprenez à connaître les actifs que nous exploitons

Agriculture et terrains forestiers

Les actifs fonciers dont nous avons le contrôle opérationnel totalisent plus de deux millions d'hectares. Leur gestion nécessite plus de 600 spécialistes, dont des acteurs du domaine forestier, des agriculteurs et du personnel chargé de la gestion immobilière. En tant que gestionnaires du bois, élément clé de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la valorisation d'un matériau de construction à faibles émissions de carbone, renouvelable et recyclable est une priorité. Toutes nos forêts gérées sont certifiées comme étant gérées de manière durable selon des normes de tiers indépendants, tout comme l'intégralité de nos terres agricoles gérées aux États-Unis et en Australie.

L'ampleur de la tâche

La gestion quotidienne des placements dans les terrains forestiers et les terres agricoles est hautement personnalisée en fonction d'une série de facteurs, dont le type, l'échelle et l'environnement. Il en résulte une panoplie de sources d'émissions, notamment le recours aux brûlages contrôlés, aux engrais, aux combustibles et à l'électricité, comme suit :

- Les émissions de portée 2 de nos activités forestières sont négligeables, et la grande majorité des émissions de portée 1 sont de nature biologique (engrais et brûlages contrôlés).
- La compréhension de l'atténuation des risques résultant des émissions biogéniques (engrais et brûlages contrôlés) évolue. Les engrais augmentent les taux de croissance des arbres (et le piégeage du carbone qui en résulte), et les brûlages contrôlés sont conçus pour réduire la probabilité et la gravité des feux de forêt catastrophiques. Nous suivons l'évolution de la science du climat et les incidences et bénéfices plus larges associés à ces émissions biogéniques.
- Nos activités agricoles s'accompagnent d'émissions de portée 1 attribuables à la consommation de carburant des parcs de véhicules et à l'utilisation d'engrais. Les émissions de portée 2, quant à elles, proviennent de la consommation d'électricité.

Compte tenu de la complexité de ces activités et du nombre limité de pistes existantes sur lesquelles s'appuyer, nous recherchons activement des solutions telles que le remplacement du carburant par du diesel renouvelable, l'incorporation de biocharbon dans les sols et la conversion des pompes d'irrigation du diesel à l'électricité, lorsque cela est possible.

Immobilier

Notre portefeuille immobilier mondial couvre plus de 100 villes réparties dans 10 régions différentes. Le portefeuille que nous gérons comprend des bureaux, des bâtiments industriels, des immeubles résidentiels et des commerces de détail que Gestion de placements Manuvie gère activement. La majorité de notre portefeuille immobilier mondial est certifiée par des organismes de premier plan tels que Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), Building Owners and Managers Association (BOMA Best) et Energy Star.

L'ampleur de la tâche

Les émissions de portée 2 du secteur immobilier proviennent de la consommation d'électricité, de la vapeur et de l'utilisation d'eau réfrigérée, tandis que les émissions de portée 1 résultent des combustibles fossiles pour le chauffage (comme le gaz naturel et le diesel) et des émissions fugitives dues aux fuites de réfrigérants des systèmes de refroidissement.

Notre portefeuille immobilier bénéficiera de la décarbonation prévue des réseaux électriques mondiaux, qui augmentent la production d'énergie renouvelable et investissent dans l'amélioration de l'efficacité.

Bien que pour décarboner nos activités immobilières nous disposions de solutions plus immédiates que pour nos activités forestières et agricoles, la plupart des équipements de chauffage et de production d'eau chaude à combustion installés à ce jour en Amérique du Nord pourraient, en temps normal, continuer à fonctionner après 2035.

Le remplacement de ces équipements avant leur fin de vie exigerait que les entreprises immobilières puisent dans leur budget de dépenses en immobilisations plus tôt qu'escompté dans leurs échéanciers. Ces cycles d'exploitation des équipements s'avèrent souvent incompatibles avec les cibles climatiques.



Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

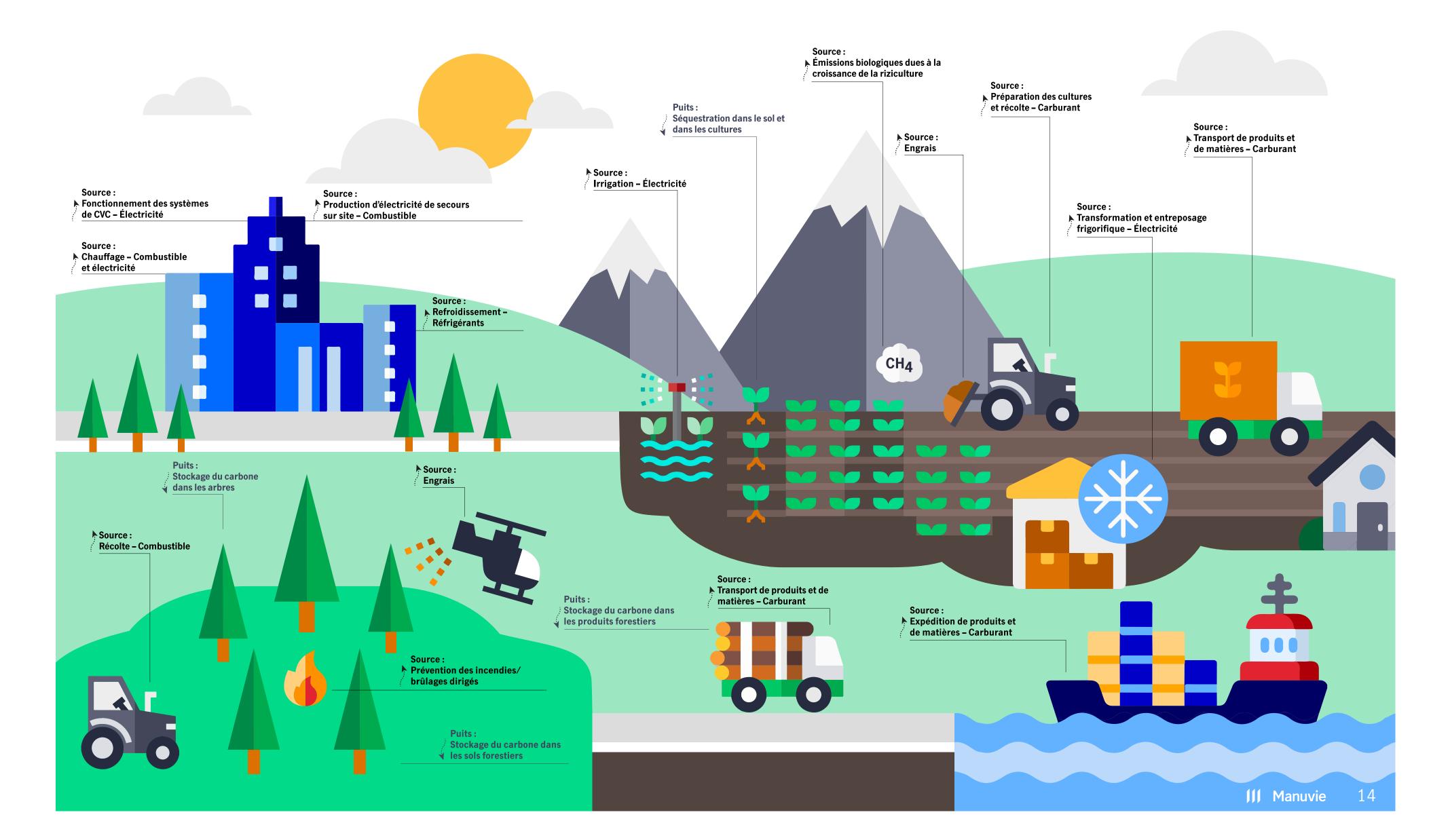
Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



Sources et puits de GES¹⁰



Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle

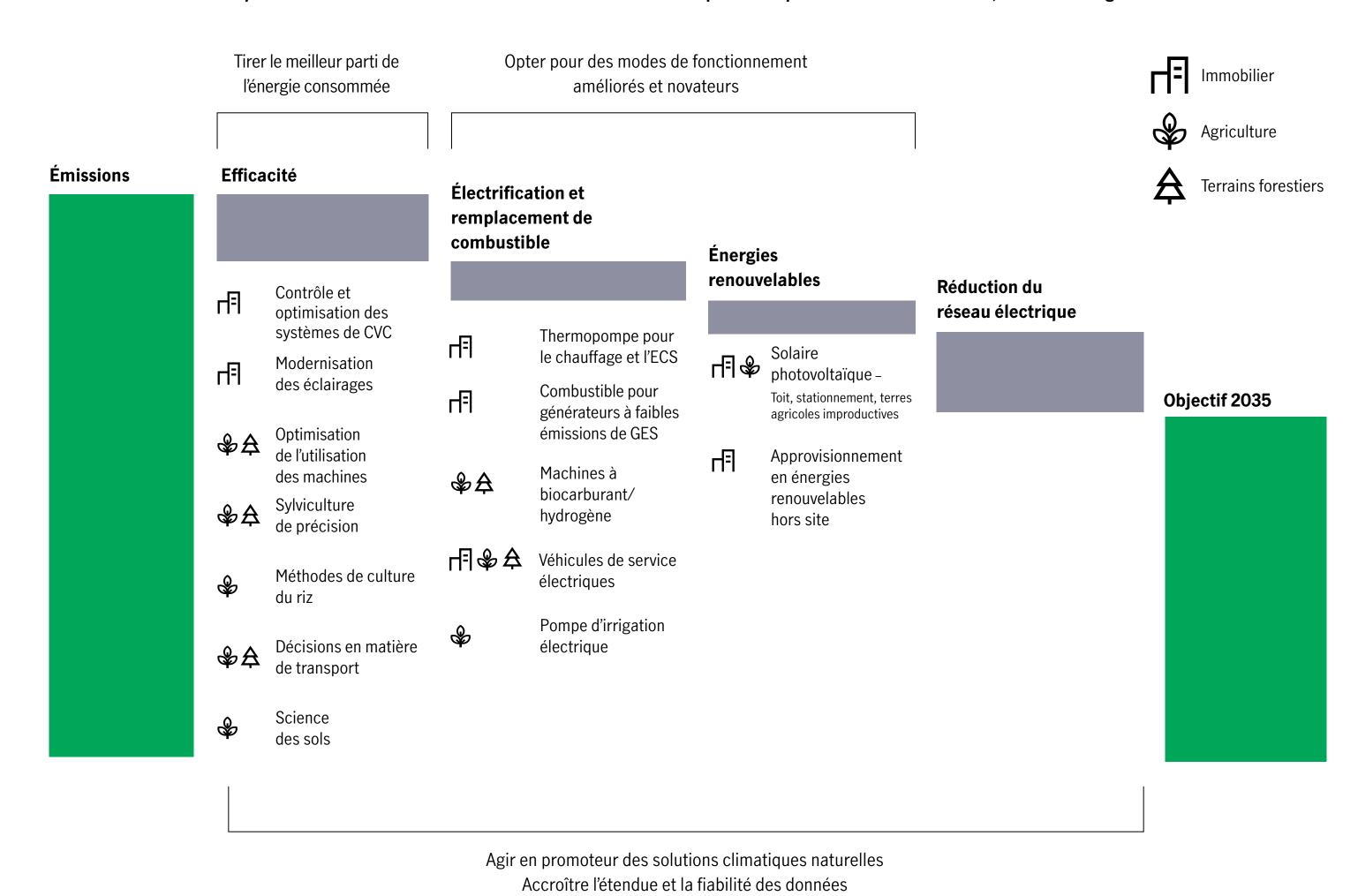
Plan et trajectoire de décarbonation

Pour réduire les émissions de nos actifs immobiliers. forestiers et agricoles, nous nous concentrons sur une série de méthodes. Nos principaux leviers de décarbonation comprennent l'efficacité, l'électrification, le remplacement de combustible, les énergies renouvelables ainsi que l'avancement de solutions climatiques naturelles. Cernés et évalués du point de vue du coût relatif et de l'influence potentielle sur la catégorie d'actif, ces leviers serviront de piliers à l'élaboration de plans propres à chaque actif pour informer la prise de décision et le suivi des progrès réalisés. En outre, nous continuons à améliorer la qualité de nos données en priorité afin de soutenir ces décisions commerciales.

En ce qui concerne nos terrains forestiers et agricoles, nous mettons l'accent sur l'efficacité des véhicules, de la machinerie lourde et de l'irrigation, sur l'utilisation d'engrais et de brûlages contrôlés, ainsi que sur la science des sols derrière l'agriculture régénératrice et d'autres pratiques agricoles durables, comme la riziculture faible en émission de méthane. Alors que nous planifions les périodes d'essais pour ces technologies au stade de la préfaisabilité, nous prévoyons d'ajuster nos feuilles de route en fonction de leur rythme d'évolution.

Dans nos bâtiments, nous nous efforçons d'aligner les cycles de remplacement des équipements, y compris le chauffage, la climatisation, la ventilation et l'éclairage, sur l'objectif de trouver des solutions à faibles émissions de carbone d'un bon rapport coût-efficacité. Gestion de placements Manuvie a fait appel à ses partenaires en gestion immobilière pour soutenir sa feuille de route pour la décarbonation. Plus de 75 % de notre empreinte carbone dans le secteur immobilier à l'échelle mondiale fait l'objet de plans de décarbonation détaillés servant à guider la prise de décision des gestionnaires d'actifs.

Le schéma qui suit illustre l'échelle relative des leviers de décarbonation potentiels pour nos actifs immobiliers, forestiers et agricoles¹¹.









Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle

i. Tirer le meilleur parti de l'énergie consommée

Nos efforts en matière d'écoefficacité visent surtout à réduire la demande énergétique grâce à la rénovation. Plusieurs aspects des activités immobilières, forestières et agricoles offrent des solutions, notamment le choix d'options à haut rendement énergétique (telles que l'éclairage à DEL, le pompage à vitesse variable, la planification améliorée, l'amélioration de l'efficacité énergétique des moteurs, etc.), les décisions relatives au transport des grumes à faibles émissions de carbone et la sylviculture de précision, entre autres.

La réduction de la consommation d'énergie peut atténuer les risques liés à la transition climatique à long terme, en particulier dans les territoires qui envisagent d'augmenter les coûts du carbone.

ii. Opter pour des modes de fonctionnement améliorés et novateurs

Réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles est la clé de la transition vers la carboneutralité. L'électrification et le remplacement de combustible réduiront notre dépendance à l'égard des carburants à fortes émissions de carbone, comme le diesel et l'essence, en privilégiant ceux à plus faible teneur en carbone. En ce sens, la technologie jouera un rôle crucial. Nous avons l'intention de miser sur des technologies éprouvées, telles que les thermopompes dans le secteur de l'immobilier.

Nos activités forestières et agricoles exploreront également la rentabilité des technologies émergentes, telles que les biocarburants, les options à faibles émissions de carbone pour les équipements lourds et l'amélioration de l'efficacité des engrais. Nous participons à plusieurs programmes de recherche coopérative universitaire liés à l'amélioration des arbres forestiers, à la productivité forestière, à la santé des forêts, ainsi qu'à la croissance et au rendement des forêts, et ces programmes alimentent nos pratiques de gestion en mettant à contribution les données scientifiques récentes.

Toujours dans des efforts de décarbonation, nous chercherons également à investir dans des sources d'énergie renouvelable sur place dans l'ensemble de nos actifs.

Dans le secteur immobilier, un aspect au cœur de ces efforts échappe à notre contrôle direct : la décarbonation du réseau électrique. L'adoption rapide des énergies renouvelables par les services publics d'Amérique du Nord devrait profiter à tous les consommateurs d'électricité. Aux États-Unis, 45 % de l'électricité produite devrait provenir de sources renouvelables sans émission de carbone d'ici 2030 et une réduction de près de 40 % des émissions en t éq. CO₂ provenant de l'électricité est prévue pour la même année (par rapport aux niveaux de 2005)¹².

Notre fonds général procure activement des capitaux à ces fournisseurs de services publics et soutient les efforts de décarbonation du réseau actuel.

Cultiver un avenir meilleur

Bien que la réduction des émissions absolues joue un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique, les cibles mondiales de carboneutralité ne seront pas atteintes sans que les émissions dues au manque de possibilités de décarbonation dans certains secteurs soient absorbées.

Parmi les absorptions, mentionnons l'extraction directe du gaz dans l'air grâce à des solutions technologiques et naturelles. Les plantes et les sols des écosystèmes terrestres absorbent actuellement environ 20 % des émissions de GES d'origine humaine¹³. L'exploitation de cette capacité, qui représente 37 % des possibilités de séquestrer le carbone de façon économique, est nécessaire au maintien du réchauffement de la planète sous la barre des 2 °C¹⁴ d'ici 2030.

Les actifs forestiers et agricoles de Manuvie gérés de façon durable se distinguent de ceux de nombreuses autres sociétés de services financiers de par leur potentiel d'absorption des émissions de gaz à effet de serre, le carbone étant stocké dans les forêts et les sols. Ces absorptions ne comptent pas dans la réduction des émissions absolues, et l'atténuation demeure une priorité.

Toutefois, en passant les absorptions sous silence lorsqu'il est question de la réduction des émissions, le portrait global quant aux initiatives de Manuvie en matière de climat et à leurs effets serait incomplet, en particulier au regard du rôle important des forêts dans la préservation de la biodiversité et d'autres services de capital naturel qui favorisent l'adaptation à l'évolution des conditions climatiques.







Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



iii. Agir en promoteur des solutions climatiques naturelles

La foresterie et l'agriculture sont reconnues comme des solutions climatiques naturelles, pour leur capacité à fournir le tiers des mesures d'atténuation des changements climatiques économiques nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Les avantages connexes des solutions climatiques naturelles pour le climat et la nature sont de plus en plus évidents. Dans le secteur de l'agriculture, les pratiques de régénération comme le couvert végétal, qui permettent d'améliorer la santé des sols, sont reconnues comme essentielles pour exploiter le potentiel de l'agriculture, non seulement pour nourrir le monde, mais aussi pour lutter contre le changement climatique et la perte de la nature. La plupart des solutions climatiques naturelles sont axées sur l'absorption et le stockage du carbone (p. ex. : reboisement, gestion forestière améliorée). Cela se reflète dans nos activités, à travers l'émission de crédits carbone¹⁵.

Selon nous, le carbone deviendra un moteur de valeur davantage intégré dans les secteurs forestier et agricole en vue de la transition vers la carboneutralité. Les pratiques en matière de mesures continuent d'évoluer et la demande de solutions crédibles fondées sur la nature est de plus en plus forte de la part des investisseurs comme des entreprises. La valeur de l'absorption du carbone et des autres services écosystémiques devient graduellement plus tangible. Ces facteurs ouvrent la porte à de nouvelles stratégies de placement dans les terrains forestiers, axées sur les changements climatiques offrant des avantages connexes et une valeur du carbone soutenue par des pratiques de gestion durable.

Grâce à notre approche, de nombreuses propriétés que nous gérons ont démontré la possibilité de mettre en place des compensations carbone et des compensations internes pouvant aider les clients à atteindre leurs objectifs climatiques et à générer des revenus d'appoint. Les crédits carbone associés à des projets d'amélioration en matière de gestion forestière et des projets de boisement ou de reboisement peuvent être vendus en tant que compensations au sein des marchés de conformité et des marchés volontaires du carbone. Ils peuvent également être transférés directement aux entreprises dont la chaîne de valeur comprend des projets carbone ou aux investisseurs des actifs sous-jacents inclus dans les projets carbone. Il s'agit de compensations internes du carbone.

Dans le cadre de nos exploitations forestières, nous continuons à gérer la totalité de nos forêts à l'échelle de la planète de manière à obtenir des certifications de développement durable délivrées par des organismes indépendants au titre de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®) ou du Forest Stewardship Council® (FSC®). En Australie et en Nouvelle-Zélande, certaines de nos forêts ont deux certifications, celle du FSC® et celle du PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification).

iv. Accroître l'étendue et la fiabilité des données

Il nous faut des données fiables pour prendre des décisions éclairées en phase avec notre plan de décarbonation et nos objectifs de placement. Les directives quant à la comptabilisation des émissions pour les forêts et les terres agricoles évoluent continuellement et dépendent de notre capacité à collecter des données liées à des activités ne permettant pas toujours de fournir des renseignements précis. Comme il s'agit d'actifs biologiques plutôt que purement mécaniques, relativement peu de leurs procédés chimiques constitutifs sont mesurés. Cela nous pousse à considérer de nouvelles méthodes de mesure, notamment les technologies LiDAR avancées (détection et télémétrie par ondes lumineuses) et de télédétection, ainsi que des solutions émergentes comme la machinerie lourde à l'hydrogène et les engrais inhibiteurs de nitrification qui ralentissent la nitrification et améliorent la santé des sols.

Nous nous efforçons d'obtenir des données précises sur l'utilisation des carburants (diesel, essence, propane et gaz naturel) au niveau des propriétés. À mesure que la qualité et la couverture des données au niveau des terrains s'améliorent, nous sommes mieux placés pour suivre le rendement des actifs et faire évoluer notre stratégie afin d'adapter nos efforts de décarbonation dans l'avenir.







Introduction

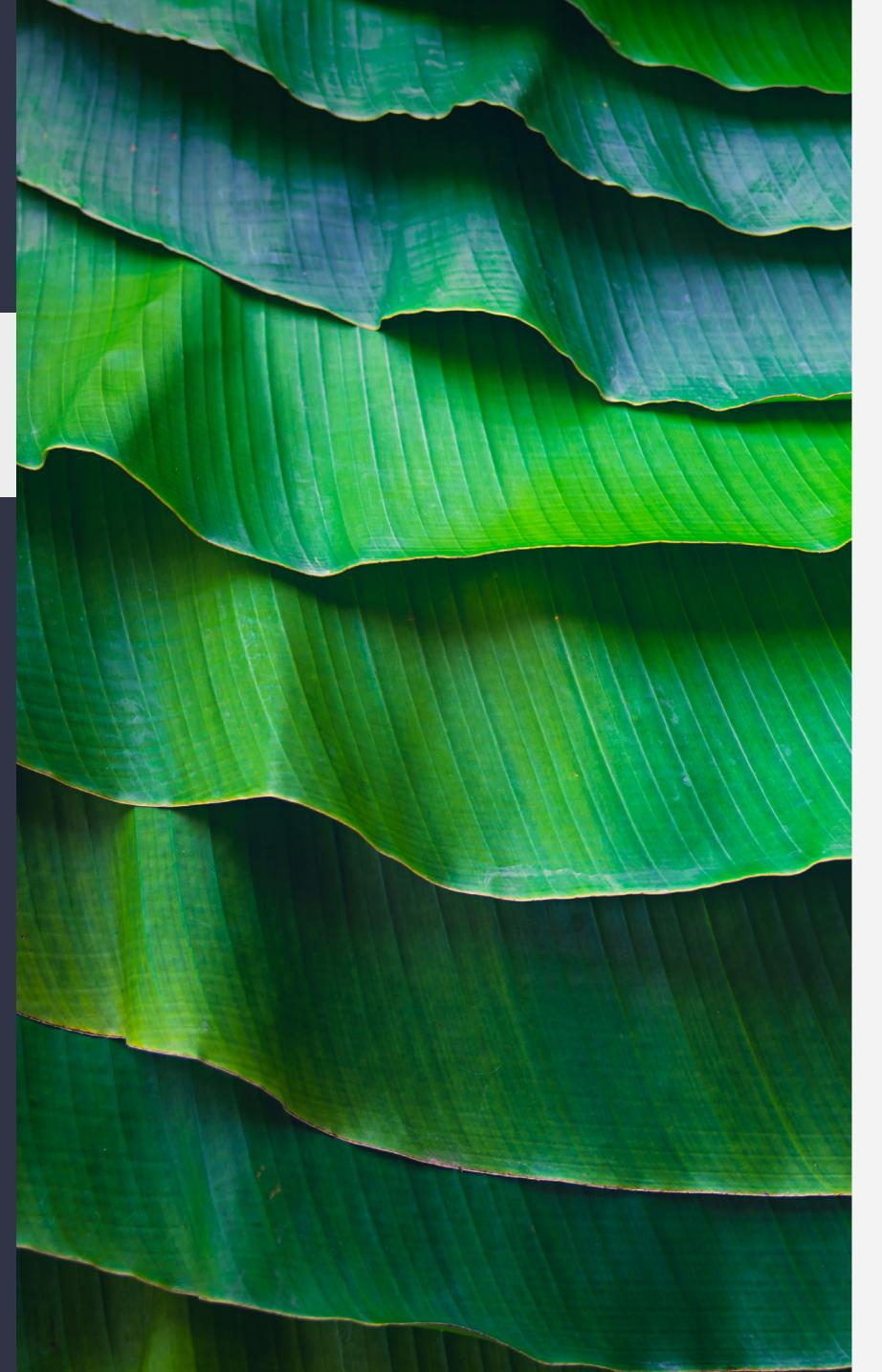
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



Investir dans les nouvelles technologies

Nous mettons à l'essai des technologies de décarbonation dans certains marchés afin d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions :

- Terrains forestiers : Dans de nombreuses régions, les engrais sont essentiels pour cultiver des forêts saines et productives. Cependant, ils représentent également une dépense importante et contribuent aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Notre objectif est toujours d'appliquer les engrais de manière efficace afin de réduire au minimum l'incidence sur l'environnement et de réduire les coûts. Inspirée par la technologie de l'agriculture de précision, notre équipe du sud-est des États-Unis s'est associée à l'université d'État de Caroline du Nord pour tester une approche de fertilisation azotée de précision pour la sylviculture, en se concentrant particulièrement sur la fertilisation à mi-rotation (après l'éclaircissage). Traditionnellement, nous avions recours dans le sud-est des États-Unis à des méthodes d'application d'engrais générales qui ne tenaient pas compte des variations de la santé des forêts. Pour cet essai, nous avons utilisé l'imagerie satellitaire afin de calculer les mesures de l'indice de surface foliaire (ISF), ce qui nous a permis d'évaluer la santé forestière. Des canopées plus épaisses sont synonymes de forêts plus saines qui nécessitent moins d'engrais. En traitant les données de l'ISF, nous avons repéré les zones où nous pouvions réduire les taux d'application d'engrais azotés, soit sur l'ensemble des peuplements forestiers, soit sur des sections d'un peuplement, en utilisant un taux d'application variable. L'essai a démontré qu'en appliquant l'engrais de manière variable et en fonction des besoins, nous pouvions réduire efficacement la quantité d'engrais azotés utilisée, ce qui permet une exploitation plus durable et plus rentable.
- **Agriculture :** Lors de la culture des plantes, il est presque toujours possible d'appliquer des pratiques de gestion écologique optimales et intelligentes. Non seulement ces pratiques nous aident à nous adapter aux effets du changement climatique, mais elles favorisent également la rétention d'eau et contribuent à notre certification Leading Harvest. Dans le cadre de la régénération de sols sains, un mélange de biocharbon et de compost a été appliqué à un vignoble. Les résultats de cette étude ont suscité l'intérêt pour les applications du biocharbon et du compost en viticulture. En réponse à cette demande croissante, notre directeur a mis en place un partenariat afin de développer des solutions de biocharbon sur mesure. Grâce à cette collaboration, le biocharbon est désormais fabriqué sur mesure pour des sols précis à l'aide d'un processus unique de pyrolyse lente. Cette méthode permet de créer des biocharbons dont les valeurs de pH varient en fonction des besoins des différents types de sols, ce qui en fait un outil polyvalent pour gérer les niveaux de pH des sols, améliorer leur santé et favoriser leur régénération.







Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle

Possibilités de décarbonation¹⁶

			Actions 2023	Actions 2024-2025	Actions 2026-2030
Couverture des données	Catégorie d'act	if	Inventaire des possibilités du portefeuille et élin	nination des lacunes en matière de données	
Couverture du plan de décarbonation	币		Plan de décarbonation couvrant 55 % des émissions de la division Immobilier	Plan de décarbonation couvrant 80 % des émissions de la division Immobilier	Plan de décarbonation couvrant 100 % des émissions de la division Immobilier
Adhésion opérationnelle	用象	A	Groupes de travail bihebdomadaires sur les GES	Propriété opérationnelle des plans propres à chaque actif	Direction des opérations pour les nouvelles initiatives
Inventaire carbone des terrains forestiers		A	Mises à jour LiDAR (4/7 régions)	Mises à jour LiDAR (7/7 régions)	Courbe d'optimisation des stocks de carbone des PLR pour tous les actifs
Efficacité			Poursuite de la réduction des intrants par la mod	dernisation et l'optimisation	
Rétro-commissionnement	币		Rétro-commissionnement de 20 % des actifs immobiliers à forte consommation d'énergie	Rétro-commissionnement de 50 % des actifs immobiliers à forte consommation d'énergie	Rétro-commissionnement de 100 % des actifs immobiliers à forte consommation d'énergie
Optimisation de l'utilisation des machines	\$	A	Étude des possibilités de gains d'efficacité	Essai des possibilités d'efficacité sur au moins 5 actifs	Déploiement des gains d'efficacité à l'ensemble du portefeuille
Fertilisation améliorée		A	Étude des méthodes de fertilisation améliorée	Essai des méthodes de fertilisation améliorée	Déploiement de la fertilisation améliorée partout où c'est rentable
Électrification et remplacement de combustible	;		Conversion des équipements alimentés par des o	combustibles fossiles à des alternatives à faible ter	neur en carbone
Remplacement de combustible des chaudières à gaz naturel	щ		Réduction de 5 % des émissions liées au gaz naturel dans le plan de dépenses en immobilisations grâce au remplacement de combustible	Réduction de 15 % des émissions liées au gaz naturel dans le plan de dépenses en immobilisations grâce au remplacement de combustible	Réduction de 50 % des émissions liées au gaz naturel dans le plan de dépenses en immobilisations grâce au remplacement de combustible
Biocarburants/hydrogène	H &	A	Étude des possibilités de recours à des combustibles à faible teneur en carbone	Essais d'utilisation de combustibles à faible teneur en carbone dans les machines et la génération d'électricité	Conversion d'une partie du diesel en un substitut à faible teneur en carbone
Machines électriques		A	Début de l'inventaire du matériel roulant existant	Essais pour un pourcentage du parc de machines	Déploiement des machines électriques partout où c'est rentable
Énergies renouvelables			Investissement dans les énergies renouvelables	sur site	
Mise en place du solaire photovoltaïque	FI &	A	Inventaire des énergies renouvelables existantes et analyse des possibilités	Dépenses en immobilisations en vue de générer plus de 2 MW d'énergie renouvelable sur site	Déploiement de plus de 5 MW d'énergie renouvelable sur site











Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



Nous investissons des capitaux pour obtenir des rendements soutenant les activités de notre entreprise et pour respecter les promesses faites à nos clients en assurance dans le monde entier. Nous le faisons sur les marchés publics et privés qui appuient les économies développées et en croissance, créent des emplois, les maintiennent et contribuent à améliorer la qualité de vie à l'échelle mondiale.

Nous pensons que les changements climatiques auront des répercussions systémiques sur notre économie mondiale. En tant qu'investisseurs, nous entendons saisir l'occasion que représente la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Par ailleurs, nous sommes d'avis que les risques inhérents à la transition créeront une conjoncture de marché de plus en plus négative pour les activités traditionnelles à haute intensité carbonique.

En outre, les risques physiques associés aux changements climatiques, tels que l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, peuvent avoir des effets néfastes pour notre portefeuille.

La poursuite des travaux visant à mesurer l'ampleur et l'incidence de la transition et des facteurs de risque physique liés au climat peut influencer le rythme et l'ampleur de la décarbonation de notre portefeuille.







Introduction

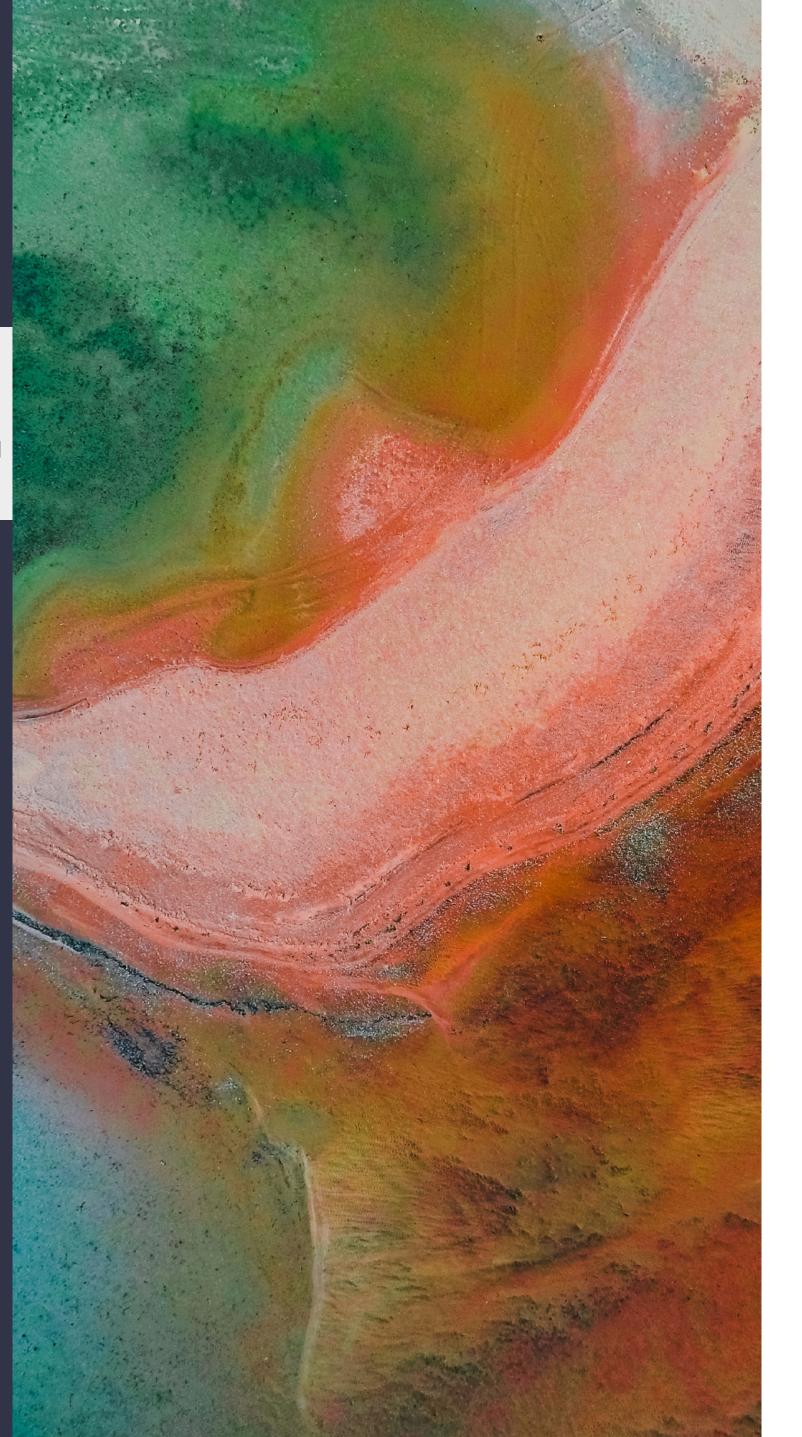
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



Découvrez comment nous investissons

Il est essentiel de comprendre comment nous investissons pour reconnaître les outils de mesure et les leviers de décarbonation dont nous disposons.

La diversification

La diversification est un principe central de notre approche prudente en matière de placement, et notre portefeuille contient une vaste gamme de catégories d'actif, dans divers secteurs et dans de nombreuses régions.

La vision à long terme

Nos placements peuvent durer plus d'une vie. La gestion efficace des obligations sous-jacentes à nos services d'assurance est la clé de notre succès. À nos placements d'aujourd'hui correspondent des sinistres pouvant survenir demain, dans dix ans ou dans plusieurs décennies, et il nous incombe de les discerner judicieusement.

L'ampleur de la tâche

Chacun de ces aspects, soit la catégorie d'actif, le secteur et l'emplacement géographique, introduit de nouvelles variables dans l'équation de la décarbonation. Pour illustrer les nuances qui entrent en jeu, les produits d'assurance vendus aux consommateurs dans certains pays doivent être soutenus par des placements dans la même région, où les actifs verts et durables de première qualité peuvent être rares. À mesure que nous saisirons l'interconnexion de ces variables, nous devrions voir notre plan évoluer.

L'ampleur de la tâche

En visant à détenir les titres achetés pendant une certaine période et en envisageant de les conserver tout au long des cycles économiques, Manuvie exerce une diligence prudente afin de générer des revenus de placement positifs. Nous croyons que les efforts pour intégrer des facteurs liés au climat dans notre portefeuille s'inscrivent dans une gestion prudente de nos obligations à long terme. Qui plus est, la nature de celles-ci conjuguée aux exigences réglementaires qui y sont associées réduit considérablement les retombées tangibles que des stratégies d'exclusion ou de désinvestissement fondées purement sur les émissions de carbone d'une entreprise ou d'un secteur donné pourraient avoir et risque de ne pas être conforme aux intérêts de nos actionnaires ou de nos clients.







Introduction

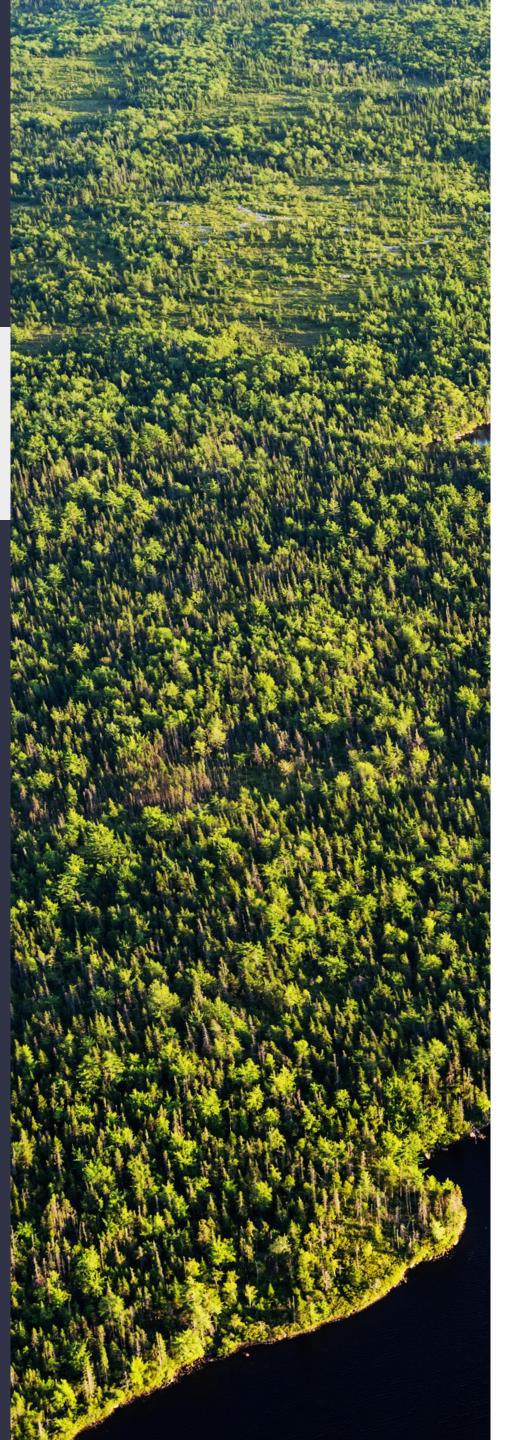
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



L'équilibre

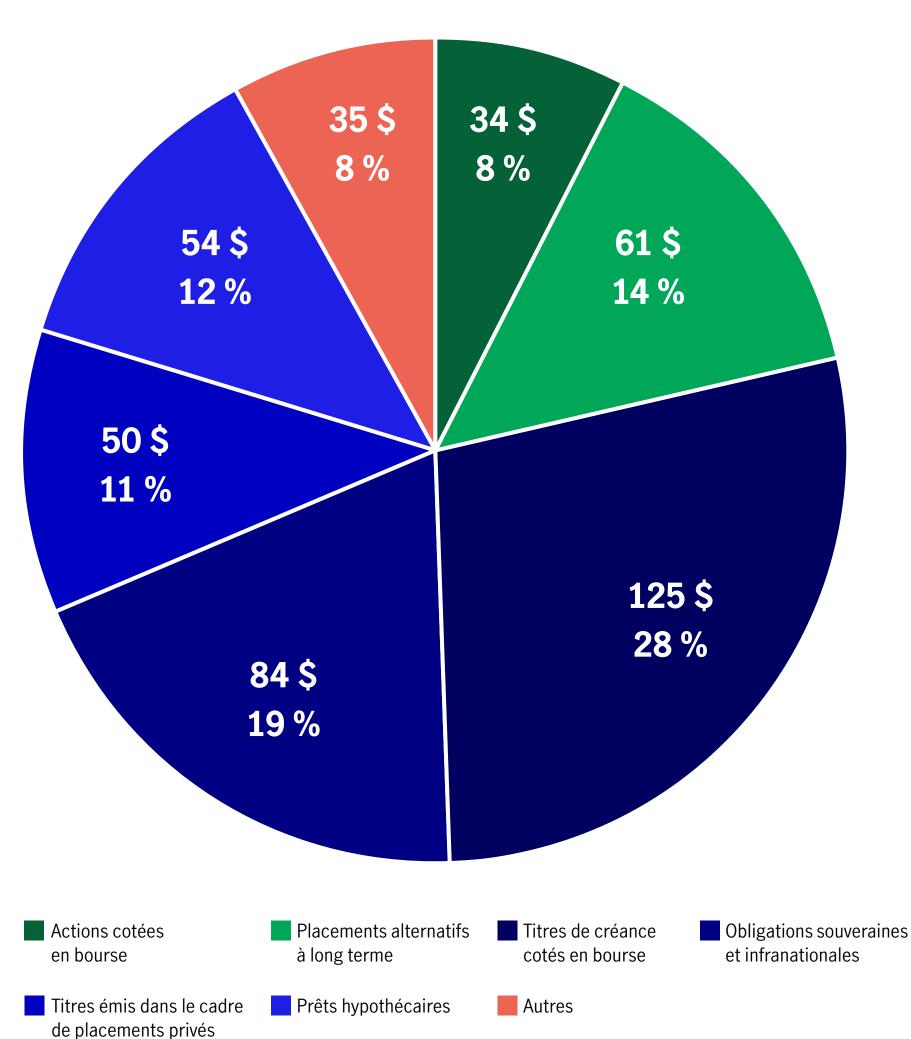
Nous œuvrons dans un environnement hautement réglementé et devons veiller à ce que le rendement fasse contrepoids au risque afin de respecter certaines exigences en matière de capital. Nous avons une tolérance limitée pour les stratégies de placement audacieuses, risquées ou spéculatives. Ce contexte conduit à un portefeuille centré sur les titres de créance, lesquels constituent environ 75 % du portefeuille de placement total du fonds général. 17

L'ampleur de la tâche

La place prépondérante des titres de créance dans notre portefeuille nous confronte à des défis uniques par rapport aux sociétés œuvrant majoritairement dans les placements en actions. Par exemple, les renseignements sur l'émetteur quant à ses émissions ou ses cibles de décarbonation sont souvent limités, et notre capacité à mobiliser directement les équipes de gestion est restreinte puisque les titres de créance ne sont pas assortis des droits de vote auxquels les investisseurs en actions sont habitués. Cela dit, nous cherchons à maintenir un dialogue ouvert avec les équipes de gestion concernant leurs activités de décarbonation, en particulier dans les secteurs aux plus fortes émissions. Par ailleurs, malgré les besoins criants de financement précoce des technologies émergentes, notre capacité à y participer est très limitée, puisque le profil de risque associé n'est pas adapté à nos activités.

Placements du fonds général : 442 G\$ d'actifs

(en milliards de CAD, au 31 décembre 2024)







Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle

Plan et trajectoire de décarbonation

Trois indicateurs clés de performance jettent les bases d'une gestion de notre portefeuille qui soit conforme à nos engagements en matière de climat et à nos objectifs de placement. Nous nous attendons à ce que ces trajectoires, ainsi que les meilleures mesures de notre réussite, évoluent au fil du temps.

Un comité de placements durables du fonds général supervise l'évolution de notre stratégie. Ce comité se réunit tous les trimestres, et ses représentants comprennent notre chef des placements, notre chef du développement durable et les parties prenantes du fonds général dans les équipes Conformité, Risque de crédit, Gestion de portefeuille et Finances.

Étant donné que nous faisons preuve de diligence raisonnable dans notre analyse continue des placements, qui comprend les facteurs de risque importants liés au climat, le fonds général est assujetti à des directives ESG et des cotes ESG internes sont incorporées dans le processus de revue annuelle.

Mesure Pourquoi est-ce important

Émissions financées

Les émissions réelles des actifs que nous possédons, réparties en fonction de notre pourcentage de propriété et guidées par les normes comptables du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), sont estimées d'après les renseignements publiés par les émetteurs et des moyennes sectorielles lorsque des données sont manquantes et n'incluent pas actuellement toutes les catégories d'actif.

Offre une certaine perspective sur l'échelle et la portée des émetteurs. Au fil du temps, le suivi effectué permet de distinguer les chefs de file des entreprises à la traîne en matière

Permet de mettre l'accent sur les sources d'émissions les plus probantes.

d'émissions de carbone.

portefeuille.

Cible (le cas échéant)

Placements carboneutres d'ici 2050.

Réduction de 72 % par kWh de l'intensité des émissions découlant du financement de projets de production d'électricité ou maintien de l'intensité au portefeuille conformément à la cible établie par l'AIE pour 2035 de $0.14 \text{ kg éq. CO}_{2}/\text{kWh}^{18}$.

Cote de température du portefeuille

Pour les actifs que nous détenons, la trajectoire projetée des émissions se traduit par une cote de température élaborée grâce à des méthodologies scientifiques. Elle se base sur les objectifs d'émissions prévisionnels de nos émetteurs et reflète leur rapprochement avec les différents scénarios de réchauffement éventuels.

Permet de suivre les progrès des émetteurs en matière de risques ou d'occasions liés au climat et. le cas échéant, de chercher à influencer ou à modifier l'approche de placement.

Fournit des données sur l'alignement à long terme du portefeuille sur les objectifs mondiaux, comme ceux de l'Accord de Paris, grâce à une mesure prévisionnelle comparable entre les secteurs. Permet une prise de décision pour le

Réduction de 16 % de la température (°C) des portefeuilles de titres de créance et d'actions d'ici 2027, ciblant 2,3 degrés (portées 1 et 2) et 2,5 degrés (toutes portées confondues).¹⁹

Pondération sectorielle

Notre présence dans les secteurs les plus exposés aux risques ou aux occasions de transition offertes par l'économie à faibles émissions de carbone, y compris les placements verts (p. ex. : les énergies renouvelables, les forêts durables) et les secteurs à fortes émissions de carbone (comme celui du charbon).

Révèle l'exposition relative aux occasions et aux risques liés à la transition climatique, ce qui nous permet d'intégrer ces facteurs de risque dans nos futures transactions (sur le plan du prix ou de la durée, par exemple).

Pas de cible particulière. Nous recherchons en permanence de nouvelles occasions de placement et évaluons les caractéristiques de chaque occasion en fonction de nos objectifs de placement de base.

La qualité et la fiabilité des données demeurent des obstacles majeurs à l'intégration adéquate des facteurs climatiques dans la prise de décisions en matière de placement et limitent notre capacité à tracer avec précision les trajectoires d'émissions futures de notre portefeuille sur le long terme. Les réglementations à venir sur la divulgation des émissions pourraient améliorer l'accès à des données fiables sur les émissions des émetteurs, mais nous pensons qu'il faudra du temps pour que ces améliorations se traduisent par des données fiables, vérifiées et comparables de la part des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Lorsque les données sur les émissions ne sont pas accessibles, nous nous rabattons sur les moyennes sectorielles estimées par des tiers dans le cadre de la classification GICS (Global Industry Classification Standard). À l'heure actuelle, la quasi-totalité des émissions de portée 3 des sociétés dans lesquelles nous investissons (titres de créance et actions cotées en bourse) sont basées sur des modélisations de données fournies par des tiers sur la base des revenus, ce qui limite encore plus la fiabilité des données, en particulier dans le secteur des matières premières dont les revenus dépendent largement de facteurs de marché sans lien avec les émissions.

En raison notamment de ces problèmes de fiabilité et d'accès aux données, nous devrons combler les lacunes de couverture connues pour élaborer nos plans et cibles de décarbonation futures. À titre d'exemple, des méthodes acceptables de détermination des cibles pour les obligations souveraines sont toujours en attente. Les obligations souveraines comptent pour 19 % de notre portefeuille de placement de référence et nous estimons leur contribution à la hauteur de 50 % de notre empreinte d'émissions de base.²⁰

De surcroît, nous nous penchons principalement sur la gestion appropriée des éléments les plus imposants de notre portefeuille de placement et de leurs émissions financées. Nous avons déclassé certaines catégories d'actif afin de concentrer notre temps et notre attention sur les domaines de notre portefeuille ayant le plus d'influence. Par exemple, bien qu'ils représentent 13 % de nos actifs gérés, les prêts hypothécaires commerciaux totalisaient moins de 1 % de notre empreinte estimée d'émissions de référence et, pour l'heure, offrent peu de stratégies d'engagement réalisables dans l'immédiat pour les investisseurs.





Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



i. Financer le développement et la mise à l'échelle de solutions de décarbonation concrètes

En pratique, cela signifie l'affectation et le déploiement de capitaux pour favoriser l'expansion des technologies et des services à faibles émissions, remplacer les solutions à fortes émissions, faciliter l'absorption des émissions dans l'atmosphère et, tout compte fait, accélérer la transition vers la carboneutralité. Compte tenu du nombre important et croissant de ces placements potentiels, ces occasions peuvent souvent se trouver à des étapes différentes en ce qui concerne l'échelle, la portée et le risque.

Manuvie continue d'accroître son portefeuille de placements verts.²¹

Le fonds général de Manuvie nous permet de financer depuis longtemps des projets importants d'infrastructures et de production d'électricité en Amérique du Nord, et Asie et en Europe. Il s'agit notamment de financer des projets d'énergie renouvelable qui ne produisent pas d'émissions de carbone pendant leur fonctionnement, comme l'éolien et le solaire.

Manuvie a pris l'engagement initial d'allouer 690 millions de dollars canadiens de fonds dédiés au déploiement de capitaux pour des placements en actions de croissance associés à la transition, en particulier celles touchant des solutions pour les secteurs fortement émetteurs.

A l'échelle mondiale, la transition vers la carboneutralité n'en est encore qu'à ses débuts, avec des interventions dans le secteur énergétique, dont des projets sur l'hydrogène et sur le captage

et le stockage du carbone, qui en sont aux premiers stades de commercialisation. Nous recherchons des possibilités évolutives avec des rendements corrigés du risque attrayants correspondant adéquatement à nos obligations.

Nous continuons à évaluer ces placements en alliant diligence raisonnable et engagement envers de réelles occasions liées à la transition énergétique, et nous concentrons nos placements sur des activités dont la rentabilité ne dépend pas de structures d'incitation particulières.

Nous finançons des projets de production d'électricité afin de maintenir notre portefeuille en conformité avec les cibles de l'AIE en matière d'intensité des émissions par kWh.

Le secteur de la production électrique représente un moteur crucial et central de la décarbonation pour tous les consommateurs d'énergie. Compte tenu de l'électrification accrue du transport routier, par exemple, nos réseaux de distribution d'électricité devront faire face à une hausse considérable de la demande lors de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'électricité se produit grâce à une combinaison diversifiée de sources d'énergie, et la géographie et la technologie jouent un rôle important dans la définition des conditions pour la viabilité financière des projets qui font appel à des sources d'énergie plus propres. Ces projets peuvent comprendre les conversions de centrales au charbon au gaz naturel et la mise en place de nouveaux parcs éoliens, entre autres.

Pour miser sur une décarbonation immédiate, le secteur de la production d'électricité doit recevoir la priorité, tout particulièrement les activités visant à financer ses projets. Sur le long terme, ce secteur est une cible de placement significative.

Nouvelle poussée pour la transition énergétique

Nos équipes de placement mettent à profit leur expertise et leurs relations dans le secteur de l'énergie pour financer des solutions essentielles à la transition énergétique, telles que l'hydrogène, le stockage dans des batteries ainsi que le captage et le stockage du carbone. Des fonds aux coinvestissements en passant par les placements privés, nous restons toujours à l'affût des occasions offertes dans diverses catégories d'actif afin de stimuler la croissance des sommes investies pour la transition énergétique.

Ce dur labeur porte ses fruits. S'appuyant sur les relations existantes avec des partenaires aux États-Unis et au Canada, Manuvie investit dans ce qui sera, une fois achevée, la plus grande plateforme d'hydrogène vert au monde, le centre ACES Delta, qui tire parti des ressources énergétiques renouvelables locales pour séparer l'eau en hydrogène et en oxygène, produisant ainsi de l'hydrogène sans carbone qui sera stocké en vue d'une utilisation future sur demande.

En tant que carburant, l'hydrogène peut jouer un rôle crucial dans les plans de réduction d'émissions des sociétés et contribuera à relever le défi actuel présenté par l'intermittence des énergies renouvelables en fournissant une option carboneutre « sur demande » pour les centrales électriques existantes.





Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle

ii. Harmoniser les décisions de gestion de portefeuille avec des trajectoires climatiques crédibles dans l'économie réelle

Des cibles fondées sur la science ont été définies pour 42 % de nos placements, ce qui représente un peu moins de la moitié de notre empreinte d'émissions financées de référence²² et correspond à une trajectoire de réchauffement bien inférieure à 2 degrés. Pour atteindre ces cibles dans le cadre de nos placements en actions et en titres de créance, soit la majeure partie de notre portefeuille, nous investissons dans des sociétés déjà axées sur la carboneutralité, de par l'adoption de leurs propres engagements ambitieux en matière de décarbonation ou parce qu'elles fonctionnent déjà à titre de faibles émettrices de carbone. En outre, alors que nous nous préparons à gérer les risques liés à la transition sur le long terme, nous cherchons à orienter notre portefeuille vers des sociétés dévouées à mettre en place leurs propres stratégies de réduction des émissions en suivant des trajectoires de décarbonation crédibles. Cette approche soutient notre gestion des risques liés à la transition climatique et nous permet de tirer parti de nouvelles possibilités.

Dans notre processus décisionnel en matière de placement, nous tenons compte de l'engagement des sociétés envers la réduction de leurs émissions.

En pratique, s'aligner sur des trajectoires climatiques crédibles pour un réchauffement bien en deçà de 2 degrés signifie gérer notre portefeuille en tenant compte des perspectives de décarbonation des sociétés dans lesquelles nous investissons. Nous cherchons à investir dans des émetteurs dont les trajectoires prévisionnelles d'émissions reflètent des réductions d'émissions absolues suffisamment ambitieuses et réalistes en fonction de la portée et de l'échelle de leurs activités.

Avec cette approche, nous cherchons à investir dans des entreprises bien positionnées pour la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris du point de vue de la gestion des risques de transition associés aux futurs coûts du carbone.

Nous cherchons à investir dans des émetteurs qui divulguent leurs cibles de réduction des émissions absolues (adaptées à leur secteur et à leurs activités) et qui réalisent des investissements appropriés dans leur entreprise pour les atteindre. La divulgation des émissions, conformément aux normes mondiales, est également une condition fondamentale.

Face à la transition vers la carboneutralité, les entreprises et les émissions ne sont pas toutes sur un pied d'égalité. Nous nous concentrons surtout sur les grands émetteurs, dans l'économie réelle, d'émissions de portée 1 et 2 et moins sur les petits émetteurs, comme les sociétés de services.

Notre équipe ne fait que commencer à intégrer l'évaluation des émissions de la chaîne de valeur à nos processus décisionnels en matière de placement. Des données sur des placements de qualité seront nécessaires pour prendre en compte de manière appropriée les émissions de la chaîne de valeur. Les exigences qui régissent la divulgation de renseignements dans nos principaux marchés renforcent notre capacité à évaluer efficacement les émissions des entreprises.

iii. Investir dans la transition des actifs fortement émetteurs

Manuvie reconnaît la nécessité de conditions favorables pour faciliter les investissements dans la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone, notamment un environnement politique suffisamment souple et stable et la disponibilité de solutions de remplacement et de mécanismes financiers d'un bon rapport coût-efficacité. Nous évaluons de manière continue

notre approche de placement dans les secteurs les plus fortement émetteurs. Les préoccupations relatives à l'accessibilité et à la fiabilité de l'énergie peuvent limiter notre capacité à agir en l'absence d'un environnement politique favorable. Un environnement politique suffisamment souple et stable et la disponibilité de solutions de remplacement et de mécanismes financiers présentant un bon rapport coût-efficacité sont essentiels à la transition des actifs fortement émetteurs.

Poursuite de notre réduction progressive des placements dans le charbon thermique, lorsque les particularités locales nous le permettent.

La production d'électricité à partir de charbon thermique sans mesures antipollution est la plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde²³ et constitue l'étape la plus évidente sur la voie de la décarbonation à l'échelle mondiale. En 2023, pour la première fois, aucun nouveau projet lié au charbon n'aura été lancé en construction en Amérique du Nord ou dans l'Union européenne et aucune nouvelle centrale au charbon n'a été mise en chantier dans l'OCDE/UE depuis 2019.

Manuvie est une source de financement public et privé du secteur des services collectifs dans le monde entier, et de nombreuses entreprises de ce secteur continuent à générer des revenus par la production d'électricité à partir du charbon. Nous continuons à soutenir les entreprises qui portent des projets crédibles de réduction des émissions et qui ont fait leurs preuves en matière de décarbonation de leurs activités en Amérique du Nord et en Europe. Notre politique de restrictions ciblées sur le charbon thermique restreint les nouveaux placements dans les émetteurs qui ne disposent pas de plans de décarbonation crédibles dans ces régions. Nous reconnaissons, en effet, que toute trajectoire fondée sur les données scientifiques repose sur la réduction des émissions provenant du charbon thermique et le passage vers des combustibles à plus faible intensité des émissions.

À l'heure actuelle, nous ne finançons pas directement de nouveaux projets d'extraction de charbon thermique ou de production d'électricité à partir de charbon, nous ne détenons pas de participations dans de tels projets et nous n'avons qu'un intérêt limité dans la poursuite de placements futurs dans de nouveaux projets dans ce secteur qui ne font l'objet d'aucune mesure antipollution. En revanche, compte tenu de l'importance que nous accordons à la décarbonation réelle, nous pouvons envisager des exceptions pour des projets visant à réduire ou à remplacer la consommation de charbon.

Certaines régions ne sont pas sur la bonne voie pour parvenir à l'abandon progressif du charbon dans les délais fixés par l'AIE. C'est notamment le cas de nombreux marchés asiatiques. Avec une classe moyenne en croissance et compte tenu de ses besoins énergétiques liés à la croissance industrielle, l'Asie joue un rôle essentiel dans la transition vers la carboneutralité. L'Inde, la Chine et l'Indonésie sont les seuls pays à avoir vu le nombre de leurs projets de centrales au charbon augmenter ces dernières années. Dans ces pays, le rôle de l'énergie issue du charbon devrait, dans des conditions économiques relativement stables, se limiter à long terme à répondre aux besoins particuliers de la capacité du réseau, tels que la capacité de pointe destinée à soutenir une production d'énergie essentiellement renouvelable.

Toutefois, la relative jeunesse des centrales au charbon de la région par rapport à celles des pays de l'OCDE exigera la mise en place de mesures incitatives politiques et commerciales pour leur remplacement anticipé. Manuvie participe à des consultations menées par des organismes tels que la GFANZ pour déterminer des solutions viables en matière d'investissement et préside le groupe de travail sur la transition énergétique, une initiative de l'Asia Investor Group on Climate Change.





Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle

Nous améliorons nos évaluations des risques liés aux placements dans les combustibles fossiles au regard des changements climatiques.

Les économies actuelles continuent de dépendre des combustibles fossiles. La transition vers la carboneutralité nécessitera du temps et suit actuellement une trajectoire non linéaire et désordonnée.

Manuvie continue d'investir dans des entreprises de grande qualité qui appliquent les meilleures pratiques environnementales du secteur et qui sont bien placées pour effectuer la transition vers une économie carboneutre. Les équipes de placement attendent des acteurs de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz qu'ils s'attaquent de manière appropriée aux émissions de portée 1 et 2 au moyen de stratégies de décarbonation et de réduction des émissions adaptées à leurs activités et en mettant particulièrement l'accent sur le méthane, dont la réduction des émissions a un effet immédiat et mesurable sur l'atténuation des tendances au réchauffement à long terme. Nous encouragerons les entreprises du secteur à améliorer la divulgation de renseignements sur leurs cibles et, au-delà des réductions de l'intensité des émissions, à prendre des engagements réels en matière de réduction des émissions absolues. Les solutions technologiques visant à réduire les émissions dues à la combustion des combustibles fossiles soutiennent les objectifs communs d'abondance énergétique et de carboneutralité, d'autant plus que le gaz naturel joue un rôle croissant dans le développement des énergies renouvelables, l'évolution des technologies de stockage de l'énergie et le développement à long terme des sources d'énergie carboneutres (p. ex. le nucléaire).

En tant que fournisseurs d'énergie, les émissions en aval de portée 3 provenant du secteur pétrolier et gazier sont importantes et reflètent la dépendance

et le besoin continus de combustibles fossiles dans l'économie mondiale. Dans le cadre des efforts de gestion des risques de placement à long terme, nous recommandons, le cas échéant, une modification des limites de placement ou de la durée des placements dans les sociétés de combustibles fossiles. L'analyse des scénarios climatiques et les projections en matière d'utilisation de l'énergie seront un outil important pour apporter les ajustements nécessaires à notre approche, le cas échéant.

Conformément à l'objectif d'obtenir de solides rendements corrigés du risque, notre démarche en matière de placements dans les combustibles fossiles continue d'évoluer :

- Adaptation des restrictions de durée pour certains émetteurs et sous-secteurs, notamment ceux qui sont exposés à des risques de transition immédiats, comme les changements de réglementation locale en matière de construction;
- Réduction des nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement spécialisés dans le pétrole et le gaz, où le risque de délaissement d'actifs est le plus élevé;
- Investissement dans des occasions liées à la transition énergétique aux côtés de producteurs responsables, en participant à des projets importants permettant de réduire directement les émissions de la chaîne de valeur du secteur de l'énergie, par exemple en investissant dans des projets de séguestration du carbone ou en développant des carburants à faible teneur en carbone ou décarbonés comme l'hydrogène;
- Limitation de l'exposition aux activités significatives d'exploration et de production en amont, si les prix ne tiennent pas compte de la hausse des risques de transition et de délaissement des actifs.

Réduction des risques liés à l'élimination anticipée du charbon

Les pays du monde entier progressent vers l'objectif « Aucune nouvelle centrale au charbon ». Mais qu'en est-il des centrales existantes?

La mise hors service anticipée des centrales au charbon fortement émettrices reste un défi. notamment en ce qui concerne les centrales les plus récentes, construites après 1980. La demande d'énergie sur les réseaux continue d'augmenter en raison de l'électrification et de l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) à l'échelle mondiale. L'accessibilité et la fiabilité de l'énergie sont des préoccupations et les coûts de transition vers de nouveaux combustibles sont souvent répercutés sur les contribuables.

Répondre aux besoins de mise hors service des actifs dans ces conditions nécessite le recours à des mécanismes de financement uniques. Parmi ceux-ci, l'émission de créances titrisées. En tant que fournisseur de services de financement pour les compagnies d'électricité, nous utilisons ce mécanisme dans le but spécifique de financer la mise hors service d'actifs alimentés au charbon.

Les créances sont structurées de manière précise pour faciliter la mise hors service à court terme des actifs tout en protégeant les intérêts des clients et des fournisseurs de services, mais aussi en soutenant la continuité des activités des fournisseurs de services publics d'électricité.

Grâce à ce type de dispositif, Manuvie a contribué à la mise hors service anticipée de deux centrales électriques au charbon dans le nord-est des États-Unis. Au-delà de ses besoins énergétiques de base, cette région est confrontée à un stress thermique modéré en raison des changements climatiques. L'adaptation à ces changements est susceptible d'entraîner une augmentation de la demande sur le réseau.

Grâce à la mise en place de fonds de titres de créance soutenant la stabilité financière à long terme en tenant compte de l'accélération de la mise hors service des actifs, l'entreprise peut continuer à réaliser des dépenses en immobilisations pour transformer son parc de production d'électricité principalement alimenté au charbon en un portefeuille équilibré s'appuyant sur des combustibles à faible teneur en carbone et sur des technologies renouvelables.





Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle

Stratégie de mise en œuvre

Nous croyons que la transition à long terme vers une économie à la fois abondante en énergie et à faibles émissions est en cours, bien qu'à un rythme plus lent que nécessaire pour limiter le réchauffement à 1,5 degré. Nous nous attendons à ce que l'empreinte de notre portefeuille bénéficie des tendances de décarbonation manifestes dans tous les secteurs. Pour atteindre nos objectifs au coût le plus bas possible, nous envisageons une approche tenant compte de « tout ce qui a été mentionné plus haut » et combinant les stratégies suivantes :

Répartition

Recherche d'occasions de placement rentables privilégiant une baisse de l'intensité des émissions et les facteurs verts ou de transition.

Nous ciblons les placements dans ce domaine afin de compléter nos prêts existants liés aux énergies renouvelables, aux carburants à base d'hydrogène, aux améliorations de l'efficacité énergétique et aux baux fonciers pour l'énergie solaire.

Le fonds général gère un portefeuille de placements à rendement élevé sur la base de divers paramètres, y compris des facteurs liés au climat, afin de soutenir notre objectif de placement global. Nos équipes de placement sont encouragées à intégrer les facteurs liés au climat aux autres mesures traditionnelles du risque de placement.

Engagement

Fournir des commentaires de façon proactive et constructive et soutenir les émetteurs exposés au risque lié à la transition, en renforçant les exigences minimales quant à la diligence raisonnable.

Nous attendons des sociétés de portefeuille qu'elles s'efforcent d'améliorer la divulgation des renseignements sur leur empreinte carbone, en commençant par les émissions de portée 1 et 2, et, pour les émetteurs les plus importants, qu'elles se fixent des cibles de réduction de leurs émissions absolues dans l'économie réelle.

Un petit nombre d'émetteurs est responsable de la majorité de nos émissions mesurables de portée 1 et 2 dans notre portefeuille de titres de créance et d'actions cotées en bourse. Les équipes de placement dialoguent directement avec les 10 principaux émetteurs de notre portefeuille et suivent une stratégie d'engagement définie, axée sur la communication réciproque des plans et des objectifs, avec des mesures d'escalade en place qui peuvent impliquer un engagement plus ciblé avec la direction, le cas échéant.

Approche de la mobilisation des émetteurs liée au climat

Collaborer avec les émetteurs permet aux investisseurs de mieux cerner les motivations et les coûts associés à l'avancement des projets de transition.

Notre objectif est d'encourager une communication claire et directe avec les investisseurs précisément en vue de divulguer les émissions, de communiquer des cibles claires et réalisables, et d'évaluer et de communiquer régulièrement les progrès réalisés par rapport à ces cibles.

Reconnaissant que les émetteurs sont à des stades différents de leur parcours de transition, nous avons un cadre d'engagement qui donne la priorité aux émetteurs sur la base d'une combinaison d'indicateurs climatiques et financiers. À l'aide des valeurs d'émissions financées et des cotes de température, nous évaluons la conformité des émetteurs à nos objectifs intermédiaires et les classons en vue d'un engagement sur mesure. L'engagement se concentre sur la communication des cibles et des indicateurs climatiques de Manuvie et sur notre avis sur le rendement historique des émetteurs par rapport aux indices de référence pertinents. Nous cherchons à développer une compréhension des dépenses en capital connexes nécessaires pour réduire les émissions, des obstacles auxquels font face les émetteurs et, surtout, des pistes de placement de Manuvie pour soutenir les efforts de décarbonation.

Catégorisation selon les émetteurs :

- Catégorie 1 : engagement basé sur des conseils pour encourager les émetteurs à élargir la portée de la comptabilité et de la divulgation des émissions, ainsi que pour explorer les facteurs fondamentaux de la décarbonation.
- Catégorie 2 : engagement fondé sur des lignes directrices pour encourager les émetteurs à définir des cibles et à donner la priorité à la décarbonation, tout en approfondissant notre compréhension des obstacles à l'investissement et à la technologie propres aux émetteurs.

Nous suivons les progrès des émetteurs au fil du temps, en nous concentrant sur les étapes clés de l'engagement. Nous visons à comprendre les facteurs et les obstacles de la décarbonation grâce à des conversations régulières. Si les progrès ne sont pas satisfaisants après trois ans, le comité des placements durables de Manuvie envisagera et recommandera des mesures de suivi précises.





Introduction

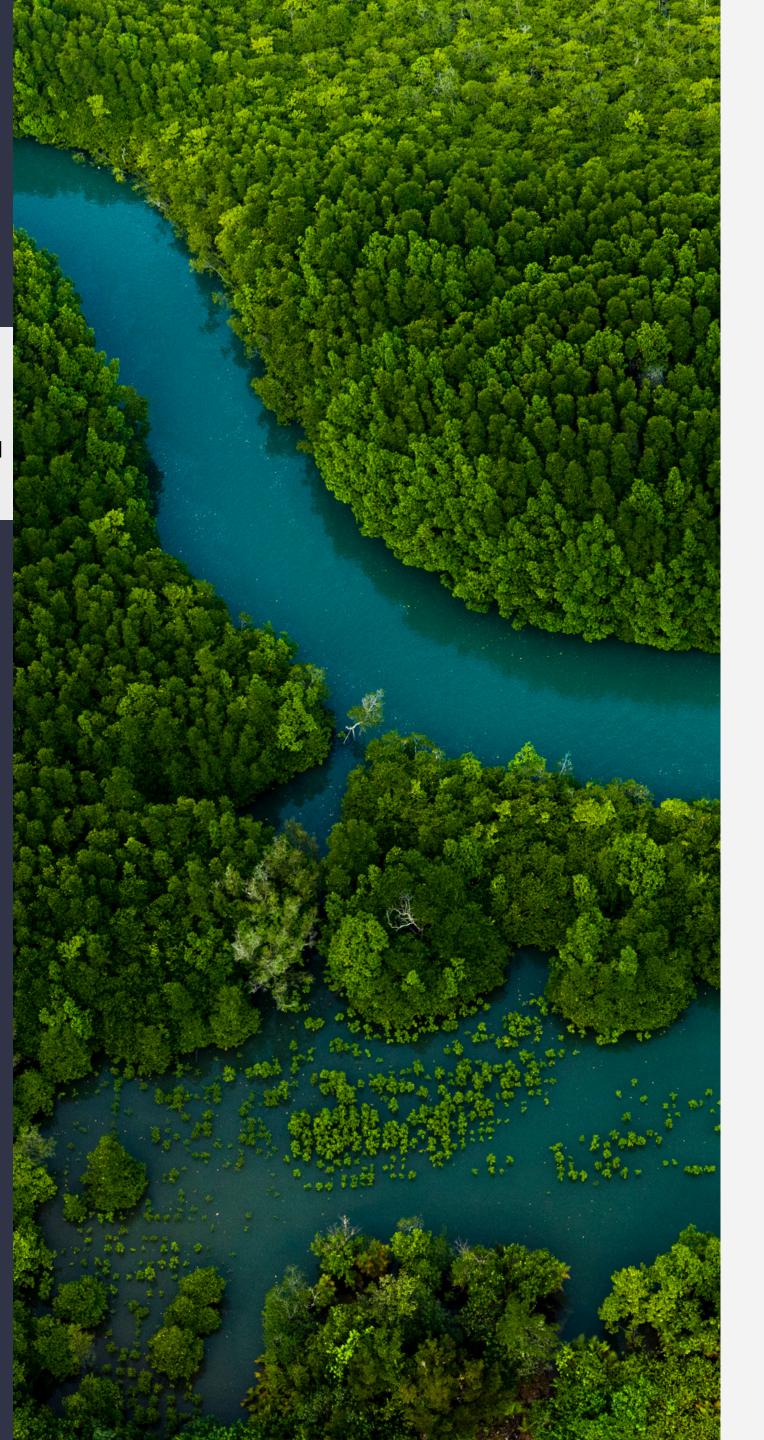
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



L'engagement comme atout

Comme nous sommes un investisseur principalement axé sur les titres à revenu fixe, nos activités d'engagement auprès des équipes de direction peuvent différer de celles des porteurs de titres de participation de sociétés ouvertes qui détiennent une participation directe dans une société.

Dans certains cas, Manuvie peut être un investisseur passif qui recourt à des stratégies d'indexation qui optimisent ses taux de rendement corrigé du risque. Dans ces situations, notre capacité à exercer une influence sur les décisions de placement peut s'avérer limitée et, par conséquent, nous nous abstenons généralement de voter par procuration.

Pour les secteurs à forte intensité d'émissions, nos analystes interrogent les équipes de direction au sujet de divers facteurs ESG, dont les politiques en matière d'émissions et les efforts de décarbonation, lorsqu'ils en ont eu l'occasion lors de conférences sectorielles et d'appels ou de réunions.

Nous cherchons également à recueillir des renseignements cohérents dans les opérations de placement privé, afin de favoriser une communication plus efficace avec les émetteurs.

Défense

Défendre directement ou indirectement les politiques stables qui libèrent les investissements dans les solutions de transition

Cela passe par un engagement auprès des pairs du secteur, notamment le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre du guestionnaire sur les facteurs ESG de la Private Placements Industry Association et une participation régulière à des groupes de travail de pairs, notamment dans le secteur de l'assurance aux États-Unis et au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Engagement avec le secteur et les organismes de réglementation du présent rapport.

Compensation

Détenir des compensations carbone ou des actifs à bilan carbone négatif (par exemple, des terrains forestiers gérés de manière durable) et investir dans des projets qui génèrent des compensations crédibles dans des secteurs où il est difficile de réduire les émissions

Le fonds général est un important propriétaire d'actifs forestiers et agricoles gérés par Gestion de placements Manuvie, ce qui pourrait offrir des solutions climatiques naturelles à long terme. Nous continuons à surveiller le développement des cadres directeurs pour les stratégies de carboneutralité des institutions financières dans la mesure où ils concernent la compensation de nos émissions produites ou financées.

Cela étant, nous préférons, dans la mesure du possible, que les émetteurs dans lesquels nous investissons donnent la priorité aux stratégies d'atténuation des émissions et qu'ils fassent preuve de transparence lorsqu'ils ont recours à des mesures de compensation crédibles et vérifiées pour des catégories d'émissions difficiles à réduire.







Introduction

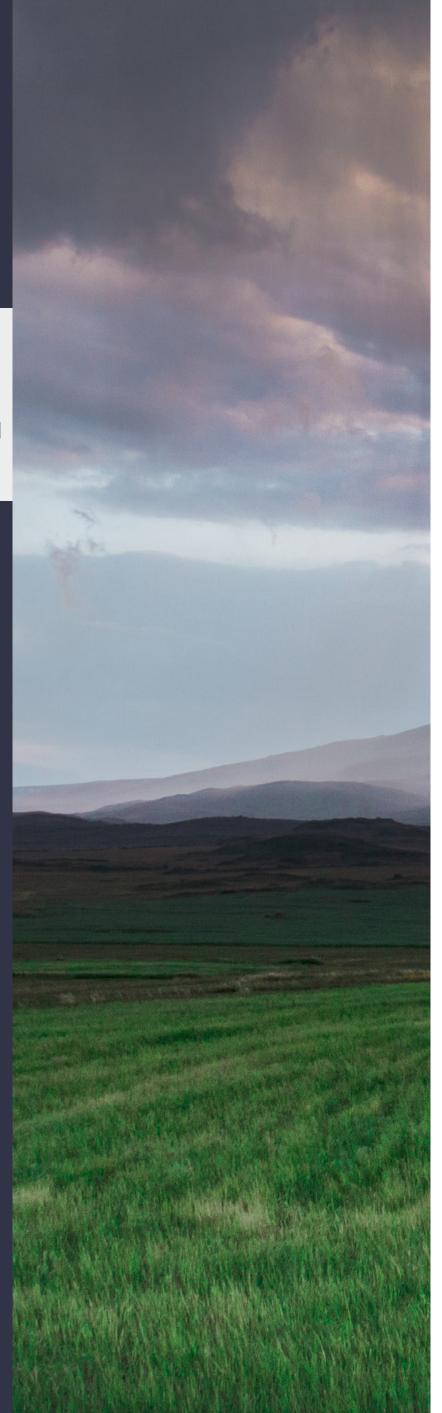
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général Nos produits et services

Jouer notre rôle



Élimination ou restriction

Éliminer et restreindre les nouvelles positions lorsqu'elles ne sont nettement plus en phase avec les objectifs de placement et la tolérance au risque

Nous sommes un investisseur privilégiant les stratégies d'achat à long terme, et le désinvestissement est donc une option de dernier recours utilisée lorsque des placements ne sont nettement plus en phase avec les objectifs de gestion du portefeuille et la tolérance au risque.

Nous pensons que le désinvestissement en tant que stratégie immédiate n'est pas la solution la plus efficace pour réduire les émissions dans l'économie réelle. En effet, les preuves théoriques et concrètes qui démontrent que le désinvestissement est un outil principal permettant d'avoir des répercussions sur le climat sont rares. L'investissement, au contraire, nous confère le droit et la capacité de faire part de nos préoccupations directement auprès des dirigeants des entreprises, que ce soit au titre d'une participation en tant qu'investisseur en actions ou dans le cadre de contrôles préalables et du suivi en tant qu'investisseur en titres à revenu fixe.

Le désinvestissement ne semble pas inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques et peut même les amener à se détourner de leurs engagements, ce que confirment notamment des exemples marquants d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre générées par des actifs réels après leur cession.²⁴

En ce qui concerne notamment les investisseurs en titres à revenu fixe, le désinvestissement s'accompagne de risques en matière de diversification des portefeuilles et de coûts susceptibles de compromettre notre capacité à tenir nos engagements à long terme vis-à-vis de nos titulaires de contrats d'assurance et de nos actionnaires. Enfin. le désinvestissement a pour effet de transférer les émissions du bilan d'un investisseur à celui d'un autre et ne se traduit pas nécessairement par des réductions d'émissions dans l'économie réelle.

Enfin, nous espérons tirer parti de la **décarbonation naturelle**. Avec le temps, notre portefeuille devrait bénéficier de l'évolution et de l'échéance progressive des placements dans les émetteurs à fortes émissions ainsi que des facteurs favorables résultant de l'évolution sociétale durable à l'égard de la consommation d'énergie, des politiques gouvernementales stables et favorables et de l'évolution des facteurs macroéconomiques, qui soutiennent une économie plus écoénergétique.









Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités Les placements de notre fonds général

Nos produits et services

Jouer notre rôle



Dans le cadre de nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs, nous mettons à profit plus de 100 ans d'expérience en gestion financière au service de particuliers, de clients institutionnels et de participants à un régime de retraite du monde entier. Nous continuons de croire que le fait de ne pas atténuer les risques climatiques représentera, au cours des prochaines décennies, une menace systémique pour la stabilité sociale, environnementale et financière, et donc pour nos activités et les objectifs financiers de nos clients.

Nous croyons que les gestionnaires d'actifs devraient évaluer les risques physiques et de transition ainsi que les occasions que présentent les changements climatiques pour les sociétés et les actifs dans lesquels ils investissent. Selon le mandat et les objectifs de nos clients, il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés au climat pour l'ensemble de nos activités et de nos placements afin d'intégrer adéquatement le risque climatique dans l'évaluation des actifs. En résumé, pour nous en tant que gestionnaires d'actifs, ces mesures concernent la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et la recherche des placements, le vote par procuration et la participation à des initiatives collectives sectorielles sur le climat²⁵. En général, nous préférons mener des activités d'engagement directement auprès des sociétés détenues, en nous réservant le droit d'éliminer une société du portefeuille.

Outre l'intégration prudente de la gestion des risques liés au climat, nos clients prennent de plus en plus conscience des possibilités concrètes offertes par la transition vers une économie carboneutre. Nous avons conçu des stratégies adaptées aux attentes qui en découlent. Ces stratégies peuvent donner aux clients les moyens d'investir dans des produits conformes à leurs propres choix durables et qui contribuent à rendre possible la décarbonation de l'économie réelle et à soutenir leur résilience face aux changements climatiques.

Dans le cadre de nos activités d'assurance vie et d'assurance maladie, nous nous concentrons sur la recherche et la collecte de données afin de guider le développement des produits, leur prix, la tarification, les demandes de règlement et les actuaires à mesure que nous en apprenons davantage quant à l'incidence des risques physiques liés au climat sur les taux de morbidité et de mortalité.







Introduction

Notre ambition audacieuse

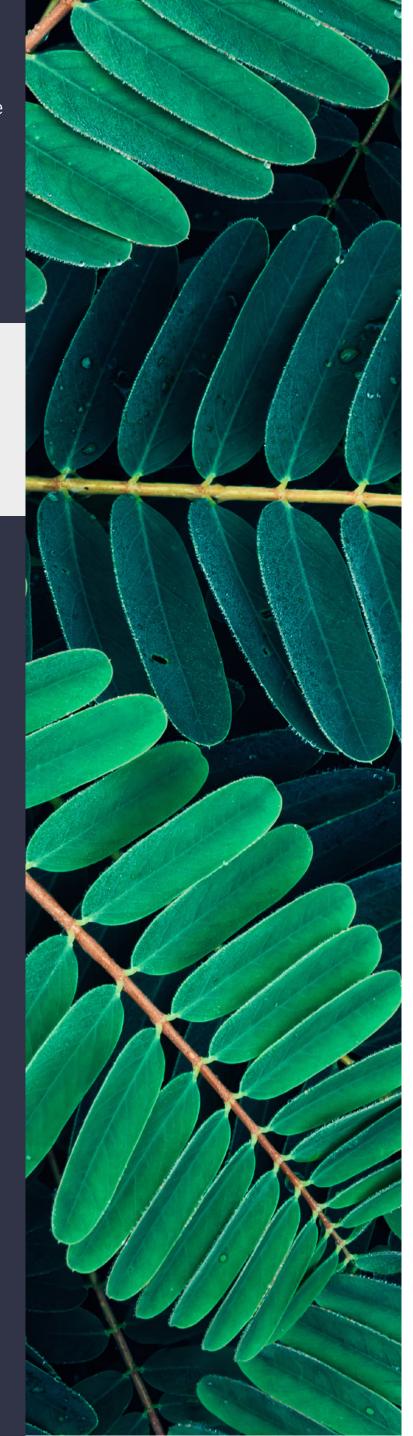
La voie du succès

Nos activités

Les placements de notre fonds général

Nos produits et services

Jouer notre rôle



Nos produits et services liés au climat

Solutions climatiques dans les stratégies de placement

Nous proposons une gamme de produits conçus pour les clients de Gestion de placements Manuvie afin de les aider à atteindre leurs objectifs financiers, en plus de leurs objectifs climatiques. Cette gamme englobe à la fois l'intégration des facteurs ESG et des produits de placement thématiques spécialisés sur les marchés privés et publics.

En ce qui concerne les stratégies climatiques thématiques, l'objectif est de combiner la recherche de rendements corrigés du risque attrayants avec des caractéristiques environnementales positives dans l'ensemble d'un portefeuille, comme une température plus basse, une intensité de carbone plus faible et des revenus plus élevés provenant des technologies propres, entre autres, et de concentrer le capital sur les entreprises les mieux placées pour réussir à faire face au changement climatique²⁶. Notre stratégie climatique forestière, unique à Gestion de placements Manuvie, offre aux investisseurs qualifiés la possibilité de se positionner sur les marchés des solutions climatiques naturelles, optimisant ainsi leurs bénéfices éventuels.

Exemples de stratégies axées sur le climat²⁷

Quelques stratégies sur le thème du climat proposées aux investisseurs institutionnels et aux épargnants

Nom de la stratégie	Axes thématiques et stratégiques
Stratégie climatique pour le secteur forestier	Promotion de l'atténuation des changements climatiques grâce à des forêts gérées de manière durable et dans lesquelles la séquestration de carbone prime sur la production de bois d'œuvre.
Stratégie mondiale d'actions liées au climat	Recours à l'Accord de Paris et aux cibles fondées sur la science pour orienter le processus de sélection des titres en investissant dans des entreprises qui contribuent à l'atténuation des changements climatiques.
Stratégie d'obligations climatiques mondiales	Placements effectués principalement dans des titres mondiaux à revenu fixe d'émetteurs qui contribuent favorablement à l'atténuation des changements climatiques, soit grâce à leurs émissions peu élevées, soit en s'engageant à atteindre des cibles de réduction par les produits et services qu'ils offrent ou en utilisant les sommes perçues pour l'achat d'obligations liées au climat.
Stratégie d'obligations asiatiques durables	Placements en priorité dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements, des agences, des institutions supranationales et des émetteurs privés d'Asie qui présentent des caractéristiques de durabilité environnementale ou sociale fortes, ou encore qui mettent en œuvre des pratiques durables, ainsi que dans des obligations thématiques axées sur les facteurs ESG.
Stratégie Actions asiatiques axées sur le développement durable	Placements dans un portefeuille d'actions diversifié d'entreprises asiatiques qui affichent de meilleures pratiques et une meilleure gestion des questions de durabilité par rapport à leurs pairs ou dont les produits ou services permettent d'adopter des pratiques durables.







Introduction

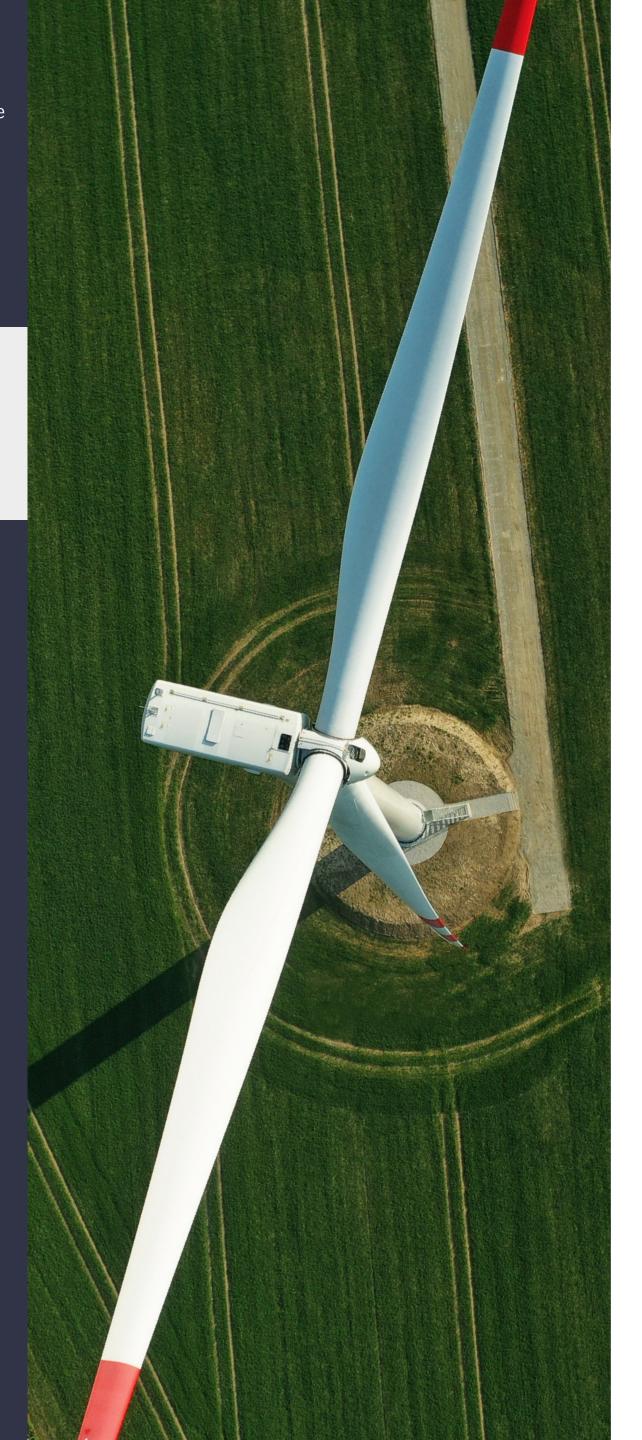
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Nos activités Les placements de notre fonds général

Nos produits et services

Jouer notre rôle



Résilience climatique dans la conception des produits d'assurance

Les événements climatiques sont complexes. interdépendants et constituent un défi d'envergure pour la sélection des risques dans le secteur de l'assurance.

Les pays exposés aux répercussions les plus graves des changements climatiques sont souvent occupés par des populations sous-assurées ou non assurées. La complexité des risques chroniques et des risques liés à la transition en ce qui concerne la morbidité et la mortalité reste un domaine d'étude important.

Face à ces défis, nous avons mis au point un processus visant à comprendre les variations des risques liés au climat dans certains pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Cette analyse est complétée par des outils prospectifs qui nous aident à appréhender les incidences à court et à long terme, en fonction de différents scénarios climatiques.

Nous continuons à évaluer comment le risque climatique peut influencer la conception et la tarification des produits de manière à répondre au mieux aux besoins de nos clients. Les données relatives aux sinistres restent un obstacle à la quantification des répercussions financières des événements climatiques sévères et chroniques sur le secteur.

Des solutions climatiques naturelles à haute intégrité

Pour que les crédits carbone compensent efficacement les émissions, le maintien de l'intégrité est crucial.

En 2021, nous avons mis en place un groupe de travail sur les normes en matière de carbone, soit une équipe interne composée de spécialistes issus de nos équipes Investissements d'impact, Développement durable, Évaluation et Planification des ressources, qui s'appuie sur l'expertise relative au carbone de l'ensemble de nos activités. Le rôle de ce groupe de travail est de veiller à ce que les projets carbone des clients soient d'une grande qualité et d'une grande intégrité, avec des avantages connexes supplémentaires partout où cela est possible.

L'une des premières tâches du groupe de travail a été d'élaborer nos principes en matière de carbone. En s'appuyant sur les conseils externes d'organismes sans but lucratif de premier plan qui œuvrent dans la conservation, le groupe de travail a créé un cadre complet définissant la création d'un projet carbone de haute qualité et de grande intégrité.

Dans le cadre de notre diligence raisonnable, le groupe de travail évalue chaque projet carbone potentiel à l'aune de ces principes, garantissant ainsi un examen approfondi de chaque projet. Cette approche stratégique distingue nos offres et contribue positivement aux efforts mondiaux d'atténuation du changement climatique.

Alors que les marchés du carbone continuent d'évoluer, le groupe de travail applique activement ses principes en matière de carbone aux nouvelles méthodologies de projet. Par exemple, la publication de la version 2.1 du rapport IFM de l'ACR à la mi-2024 a introduit la télédétection et les bases de référence dynamiques pour les projets carbone, ajoutant de nouvelles dimensions à prendre en compte par le groupe. En fin de compte, nous nous engageons à maintenir des normes élevées dans notre approche.





Introduction

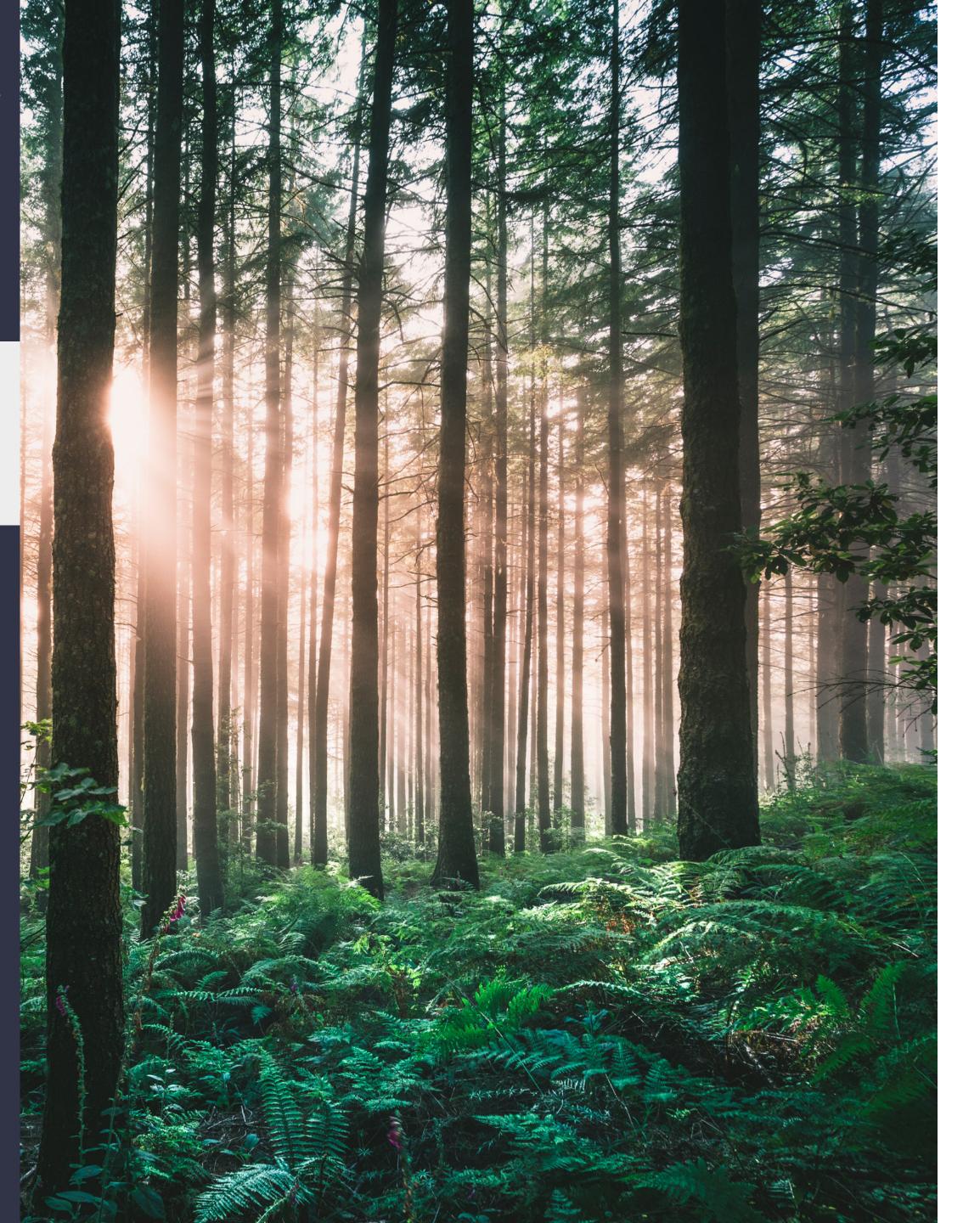
Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

Engagement avec les secteurs et les organismes de réglementation

Voir au-delà des réductions d'émissions



Jouer notre rôle

La transition vers la carboneutralité repose sur des politiques, des réglementations et des mécanismes stables qui favorisent le déploiement de solutions.

L'élaboration de politiques publiques conçues pour soutenir les secteurs à fortes émissions de carbone difficiles à maîtriser et des mécanismes de financement nécessaires pour accélérer le déploiement des technologies d'énergie propre peut favoriser l'accélération de la transition. Dans les marchés émergents, les banques de développement multilatérales et les institutions similaires contribuent à réduire davantage les risques des placements et peuvent permettre à des investisseurs comme Manuvie de déployer plus efficacement leurs capitaux là où ils sont le plus nécessaires.







Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

Engagement avec les secteurs et les organismes de réglementation

Voir au-delà des réductions d'émissions



Engagement avec les secteurs et les organismes de réglementation

Un engagement constructif dans les politiques publiques améliore notre capacité à comprendre les risques climatiques pour nos activités et à travailler avec les clients, les employés et les communautés pour aborder des questions telles que le changement climatique qui peuvent avoir une incidence sur nos activités. L'engagement dans les politiques publiques peut prendre de nombreuses formes, allant du dialogue direct avec les décideurs à la participation et à la défense des intérêts par l'intermédiaire de groupes thématiques convoqués par le secteur, d'associations sectorielles plus larges et de consultations par les organismes de réglementation et les conseils de normalisation du secteur.

Notre engagement auprès des décideurs politiques est conforme à notre engagement en matière de conduite éthique et à notre pratique consistant à respecter toutes les lois applicables et à éviter les conflits d'intérêts potentiels ou réels, ainsi qu'à notre responsabilité fiduciaire d'agir dans l'intérêt de nos clients.

Nous nous engageons par le biais d'associations sectorielles, de consultations réglementaires et de fixation des normes, et directement avec les décideurs politiques, le cas échéant, et lorsque cela est pertinent pour nos activités. Notre équipe Relations avec les gouvernements supervise notre collaboration avec les organismes de réglementation et les décideurs ainsi qu'avec bon nombre de nos principales associations sectorielles et commerciales afin de faire progresser nos objectifs stratégiques, notamment en plaidant en faveur de cadres d'information sur le développement durable à l'échelle mondiale. Le chef du contentieux, le chef mondial des relations avec les gouvernements et les chefs de la direction des secteurs, le cas échéant, supervisent nos activités en matière de politiques publiques, et le Comité d'audit du conseil d'administration reçoit des rapports sur les faits importants.

Tirer le meilleur parti de l'engagement

Dans le cadre de notre engagement à favoriser un avenir durable, nous sommes actifs dans divers processus législatifs et réglementaires dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Lorsque nous repérons des possibilités d'engagement, nous préférons nous concentrer sur les sujets liés au climat les plus pertinents pour nos activités :

1. Une approche consolidée de la divulgation des renseignements climatiques

- a. Défendre la normalisation des renseignements importants relatifs au climat.
- b. Cerner les obstacles et partager les solutions pour combler le fossé entre les organismes de normalisation et les organismes de réglementation.

2. Une transition juste de l'économie réelle

- a. Encourager les stratégies d'atténuation des risques liés à la transition auprès des gens, en particulier dans les marchés émergents.
- b. Soutenir le recours à des groupes de travail et à des groupes consultatifs multipartites afin d'améliorer la diversité des points de vue sur le changement climatique et les risques liés au climat.
- c. Soutenir une définition communément admise du financement de la transition dans tous les territoires, qui apporte des avantages à l'économie réelle en plus des réductions d'émissions.

3. Un rôle pour les gestionnaires d'actifs et les assureurs dans la lutte contre les changements climatiques

- a. Soutenir le développement de modèles d'évaluation des risques et de méthodologies actuarielles intégrant des facteurs liés au climat.
- b. Défendre les méthodes innovantes de collecte et d'analyse des données relatives à la santé et aux demandes de règlement en lien avec le climat.
- c. Souligner l'importance de la stabilité des politiques et de conditions équitables pour les placements durables.
- d. Soutenir la libération des placements durables du secteur privé par le biais de politiques.
- e. Défendre une utilisation harmonisée des étiquettes et des renseignements sur les produits financiers.









Introduction

Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

Engagement avec les secteurs et les organismes de réglementation

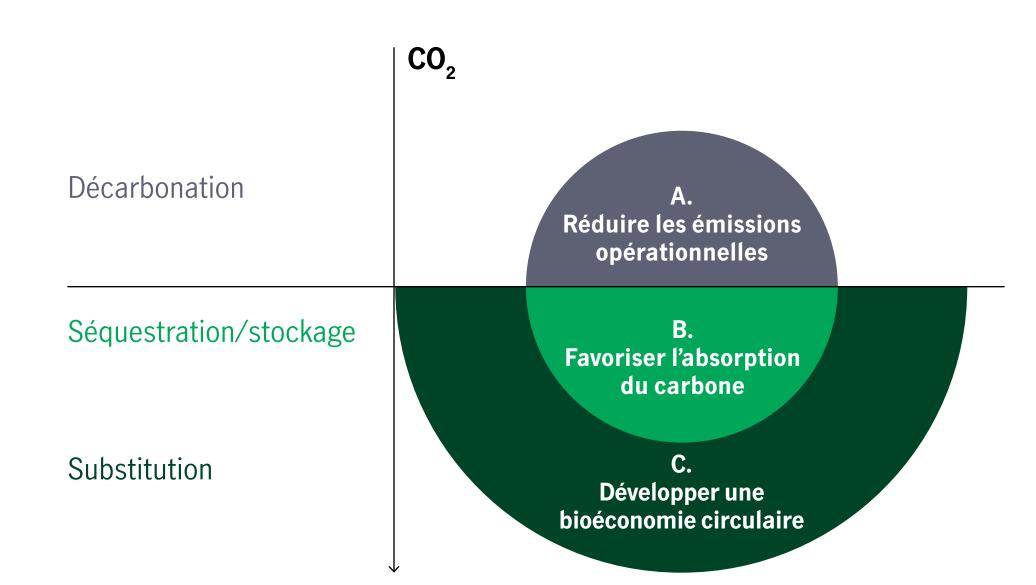
Voir au-delà des réductions d'émissions

Voir au-delà des réductions d'émissions

Si les entreprises ne sont encouragées qu'à réduire les émissions induites par leurs stocks, au lieu de se positionner également comme fournisseurs de solutions à faibles émissions ou carboneutres, l'objectif commun d'atteindre la carboneutralité à l'échelle mondiale d'ici à 2050 nous échappera.

Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) estime que l'évaluation de la compatibilité d'une entreprise avec une économie à faibles émissions de carbone nécessite la surveillance de trois paramètres : les émissions induites, l'élimination du carbone et les émissions évitées. Dans ce plan, nous avons décrit notre démarche en matière d'émissions induites et analysé notre rôle dans l'élimination du carbone.

Nous nous efforçons activement de mieux comprendre notre contribution – ainsi que les occasions de la renforcer - en matière d'émissions évitées dans le cadre de nos activités et de nos placements, en nous inspirant des perspectives récentes du WBCSD. Nous suivrons les pratiques de pointe connues et veillerons à ce que des mesures appropriées soient appliquées pour élaborer des solutions et divulguer des renseignements de manière transparente.



Le Net Zero Institute considère que l'évaluation de la compatibilité d'une entreprise avec une économie à faibles émissions de carbone passe par la surveillance de trois paramètres:

- **Émissions induites (A)** empreinte carbone d'une entreprise, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (y compris les émissions de portée 3).
- **Absorption du carbone (B)** Puits de carbone liés à l'activité d'une entreprise.

Émissions évitées (C) – les avantages – s'il y en a – qu'une entreprise procure grâce à ses produits et services par rapport à un scénario de référence, autrement dit la substitution.

Pour agir sur ces trois paramètres, il faudra réussir à surmonter les tensions liées à l'utilisation des sols et à comprendre les compromis éventuels entre ceux-ci. La priorité reste la réduction des émissions opérationnelles et le renforcement de leur absorption.²⁸









Notre ambition audacieuse

La voie du succès

Jouer notre rôle

Pour nous joindre manuvie.com johnhancock.com manulifeim.com/us/fr

- **1** Agence internationale de l'énergie, 2024
- 2 Manuvie et Gestion de placements Manuvie définissent leurs limites organisationnelles au moyen de l'approche du contrôle opérationnel visant les émissions de portée 1 et 2, conformément au Protocole des GES. Dans le cadre de l'approche du contrôle opérationnel, une société est responsable de 100 % des émissions de GES provenant des activités sur lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel, quelle que soit la propriété financière de l'entité. Cette approche ne tient pas compte des émissions de GES provenant des activités dans lesquelles la société détient une participation, mais sur lesquelles elle n'a aucun contrôle opérationnel.
- **3** Par rapport à l'année de référence 2019 qui, pour nous, est une année typique en matière d'activité. La pandémie de COVID-19 a mené à l'adoption du télétravail dans l'ensemble de nos activités, de sorte que nos émissions de 2020 ne sont pas représentatives d'une année typique.
- 4 Le financement de projet est défini, conformément aux indications de la Science Based Target initiative (SBTi) pour les institutions financières, comme un prêt ou un placement (privé) au bilan dont l'utilisation connue des produits est désignée pour une activité ou un ensemble d'activités clairement définies, comme la construction d'une centrale alimentée au gaz, d'un projet éolien ou solaire ou de projets d'efficacité énergétique.
- **5** Par rapport à une estimation de référence de 2019. Nos cibles à court terme comprennent des cibles intermédiaires pour 2035 et 2027.
- **6** Signé sous le nom de Gestion d'actifs Manuvie en 2015
- 7 Notre point de vue sur la transition juste s'inspire de la définition proposée par l'Organisation internationale du travail : « rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté. »
- 8 Nous exerçons dans un cadre défini par les mandats et les objectifs de nos clients et ne pouvons mener des activités de placement et de développement durable que si nos clients nous ont délégué ce pouvoir.
- **9** Au 31 décembre 2023, environ la moitié de nos émissions de portée 1 et 2 provenaient d'actifs exploités par Gestion de placements Manuvie et appartenant à notre fonds général, l'autre moitié appartenant à des clients de Gestion de placements Manuvie.
- 10 Ces images ne sont incluses qu'aux fins d'illustration; les caractéristiques réelles d'émissions d'actifs précis varient en fonction de divers contextes et facteurs.
- 11 Les projections illustrent l'échelle des réductions d'émissions prévues pour les actifs que nous possédons et exploitons directement, à la lumière de notre inventaire d'émissions actuel et des limites connues. Manuvie reçoit l'assurance d'un tiers pour les émissions liées à l'immobilier, aux terrains forestiers et à l'agriculture. Les projections sont basées sur les directives du World Resources Institute (WRI) et du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), sur le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise, sur le Greenhouse Gas Protocol Agricultural Guidance (WRI), sur la norme ISO 14064-1 et sur la Révision 2019 des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Manuvie s'attend à ce que l'inventaire évolue au fur et à mesure que la couverture des données s'améliorera et que les objectifs de fiabilité seront atteints dans le secteur de l'agriculture. Veuillez vous référer à notre avertissement concernant l'utilisation de ce rapport et les énoncés prospectifs.
- 12 Rapport World Energy Outlook 2023 de l'Agence internationale de l'énergie
- **13** https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.1710465114
- **14** https://www.wbcsd.org/Imperatives/Nature-Action/Nature-based-Solutions
- **15** Au 31 décembre 202
- 16 Calendrier indicatif du plan de mise en œuvre. Les échéances et les actions particulières peuvent être modifiées en raison de défis technologiques imprévus ou de changements réglementaires susceptibles d'avoir une incidence sur la mise en œuvre des activités prévues.
- 17 Les titres de créance comprennent les produits souverains, des marchés publics, des marchés privés et hypothécaires.
- **18** En date de 2019
- **19** En date de 2019
- 20 La première activité d'estimation de référence de Manuvie sur les émissions financées remonte à 2019. Une marge d'erreur significative est associée à celle-ci étant donné le manque de données publiées par des tiers pour l'ensemble des catégories d'actif. Manuvie continue d'améliorer les processus de comptabilisation de ses émissions financées, conformément aux meilleures normes et données dont elle dispose.
- 21 Les placements verts comprennent les placements du fonds général, tels qu'ils sont déterminés par le Cadre de référence applicable aux obligations durables de Manuvie (les actifs verts seulement) et les Principes applicables aux obligations vertes de l'International Capital Market Association (2017). Veuillez consulter le Rapport sur le développement durable pour obtenir une vue détaillée des valeurs des placements verts.
- 22 Cibles définies conformément aux visées de la Science-based Targets Initiative (SBTi) pour les institutions financières (version 1.0)
- **23** Agence internationale de l'énergie, 2022
- **24** GFANZ and the Environmental Defense Fund, GFANZ Framework for Net Zero Transition for Financial Institutions, 2022
- 25 Bien que nous soyons convaincus que l'appartenance à ces groupes, si nous le jugeons approprié, peut contribuer à atténuer le risque financier et à maximiser le rendement pour les investisseurs, nous conservons notre indépendance et notre discrétion tout au long du processus et restons attentifs et engagés en ce qui concerne nos devoirs envers nos clients et les considérations légales et réglementaires applicables.
- 26 Les effets varient d'une stratégie à l'autre et sont propres à leur structure particulière. Aucune garantie n'est donnée quant au rendement financier ou à la rentabilité des placements.
- 27 Tous les placements ne sont pas offerts à tous les investisseurs partout dans le monde. Pour obtenir de plus amples renseignements sur des produits particuliers, veuillez vous reporter à leurs documents d'offre.
- 28 Illustration empruntée au World Business Council for Sustainable Development : https://www.wbcsd.org/Sector-Projects/Forest-Solutions-Group/Resources/Forest-Sector-Net-Zero-Roadmap



Société Financière Manuvie MP 3834996 F 04/25 AODA